



NOTICE ANNUELLE 2025
(Exercice clos le 31 mars 2025)

12 juin 2025

SIÈGE SOCIAL
8585, chemin de la Côte-de-Liesse
Saint-Laurent (Québec)
Canada H4T 1G6

TABLE DES MATIÈRES

1.	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	4
	1.1 Dénomination sociale, adresse et constitution	4
	1.2 Liens intersociétés	4
2.	APERÇU DE LA SOCIÉTÉ	5
	2.1 Vue d'ensemble	5
	2.2 Produits des activités ordinaires par secteur géographique, produits des activités ordinaires par secteur d'activité et emplacements	5
	2.3 Notre objectif, notre mission et notre vision	6
3.	DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS	6
	3.1 Faits nouveaux importants des trois derniers exercices	6
4.	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	10
	4.1 Notre stratégie	10
	4.2 Nos activités	11
	4.3 Vue d'ensemble et tendances de l'industrie	11
	4.4 Innovation et recherche et développement	12
	4.5 Fabrication et services	16
	4.6 Compétences et connaissances spécialisées	17
	4.7 Concurrence	18
	4.8 Chaîne d'approvisionnement	18
	4.9 Propriété intellectuelle	19
	4.10 Cycles	19
	4.11 Personnel	20
	4.12 Développement durable	20
	4.13 Monnaies étrangères	22
	4.14 Réorganisations	22
5.	RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOS ACTIVITÉS	23
6.	DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS	23
	6.1 Dividendes	23
	6.2 Rachat et annulation d'actions ordinaires	23
7.	STRUCTURE DU CAPITAL ET MARCHÉ DES TITRES	23
	7.1 Description du capital social	23
	7.2 Cours et volume des opérations sur les actions ordinaires	24
	7.3 Ventes antérieures	25
	7.4 Billets de premier rang non garantis	25
	7.5 Notations de crédit	25
8.	ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION	26
	8.1 Nom et fonctions principales	27
	8.2 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions	32
9.	AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	33
10.	COMITÉ D'AUDIT	33
	10.1 Charte	33
	10.2 Membres	33
	10.3 Approbation des services	34
11.	CONTRATS IMPORTANTS	35
12.	INTÉRÊTS DES EXPERTS	36
13.	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	36
	GLOSSAIRE	38
	ANNEXE A – EMBLEMES DES SITES IMPORTANTS	40
	ANNEXE B – CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT	45

RENSEIGNEMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

Le rapport de gestion de CAE ainsi que nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2025 et les notes y afférentes (**états financiers consolidés**) se trouvent dans le rapport financier annuel remis aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 mars 2025 (**rapport financier annuel**). Les états financiers consolidés ont été établis conformément à la Partie I du Manuel de CPA Canada — Comptabilité et aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board. Certains renseignements qui sont contenus dans le rapport de gestion et dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2025, de même que dans les notes y afférentes, disponibles sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, sont expressément intégrés par renvoi dans la présente notice annuelle. Les parties du rapport financier annuel qui ne sont pas expressément intégrées par renvoi ne font pas partie des présentes.

Sauf indication contraire, toute somme d'argent indiquée dans la présente notice annuelle est exprimée en dollars canadiens. Dans la présente notice annuelle, nous utilisons les termes « nous », « nos », « notre », « nôtre », « Société » et « CAE » pour désigner CAE inc. et, selon le cas, ses filiales. Nous utilisons également les autres termes clés dans la présente notice annuelle, lesquels sont définis dans le glossaire joint en annexe de la présente notice annuelle.

L'exercice 2025 ou EX2025 signifie la période allant du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, l'exercice 2024 ou EX2024 signifie la période allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, l'exercice 2023 ou EX2023 signifie la période allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 et l'exercice 2022 ou EX2022 signifie la période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

La présente notice annuelle contient des énoncés de nature prospective concernant nos activités, les événements et les faits nouveaux qui pourraient selon nous avoir lieu dans l'avenir. Il s'agit par exemple d'énoncés concernant notre vision, nos stratégies, les tendances et perspectives commerciales, nos produits des activités ordinaires futurs, notre bénéfice, la croissance de nos flux de trésorerie, les tendances du bénéfice, nos dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance et nos expansions et initiatives nouvelles, y compris les initiatives ayant trait aux questions de développement durable, nos obligations financières, nos liquidités disponibles, nos ventes futures, la conjoncture économique et politique en général, les tendances inflationnistes, les perspectives et tendances d'un secteur d'activité, les économies de coûts récurrentes annuelles prévues qui découleront des programmes d'excellence opérationnelle, notre gestion de la chaîne d'approvisionnement, les marchés potentiels estimés, la demande pour les produits et les services de CAE, notre accès aux ressources en capital, notre situation financière, l'accroissement prévu de divers paramètres financiers, les remboursements de capital prévus pour les actionnaires, nos perspectives commerciales, nos occasions d'affaires, nos objectifs, notre développement, nos plans, nos stratégies de croissance et autres priorités stratégiques, notre position concurrentielle et de chef de file dans nos marchés, l'accroissement de nos parts de marché, la capacité de CAE de répondre à la demande pour les nouvelles technologies et son degré de préparation pour ce faire, la durabilité de nos activités, notre capacité à retirer les anciens contrats (tels qu'ils sont définis aux présentes) comme prévu et à gérer et atténuer les risques qui y sont associés, l'incidence du retrait des anciens contrats ainsi que d'autres énoncés qui ne concernent pas des faits historiques.

Étant donné que les énoncés et les renseignements prospectifs se rapportent à des événements futurs ou au rendement futur et reflètent les attentes ou les croyances actuelles concernant des événements futurs, ils sont habituellement identifiés par l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « devoir », « probable », « stratégie », « futur » ou la forme négative de ces termes ou d'autres variations de ceux-ci laissant entendre la possibilité de résultats futurs ou indiquant des énoncés concernant des perspectives. Tous ces énoncés constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et des « énoncés prospectifs » au sens des dispositions d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

De par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à poser des hypothèses qui sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents liés à notre activité, lesquelles pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats escomptés dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons raisonnables et appropriés dans les circonstances, nous avisons le lecteur de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisqu'ils risquent de ne pas être exacts.

Les risques importants qui pourraient être à l'origine de telles différences comprennent notamment les risques stratégiques, comme l'incertitude géopolitique, la conjoncture économique mondiale, la concurrence commerciale, l'empiètement des fabricants d'équipement d'origine (**OEM**), l'inflation, la portée internationale de nos activités, l'évolution des politiques commerciales américaines ou des règlements d'application en la matière, les budgets de la défense et le calendrier des dépenses à cet égard, les contraintes du secteur de l'aviation civile, notre capacité à pénétrer de nouveaux marchés, les activités de recherche et de développement (**R-D**), l'évolution des normes et l'innovation et la perturbation technologiques, la durée du cycle de vente, le développement des affaires et l'attribution de nouveaux contrats, les partenariats stratégiques et les contrats à long terme, notre capacité à gérer efficacement notre croissance, les estimations des occasions sur le marché et les priorités concurrentes; les risques opérationnels, comme les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, la gestion et l'exécution de programmes, les fusions et acquisitions, la continuité des activités, les sous-traitants, les contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme, notre dépendance continue à l'égard de certaines parties et informations, ainsi que la santé et la sécurité; les risques de cybersécurité; les risques liés aux talents, comme le recrutement, le perfectionnement et la rétention, la capacité d'attirer, de recruter et de retenir les membres du personnel et de la direction clés, la culture d'entreprise et les relations de travail; les risques financiers, comme l'activisme des actionnaires, la disponibilité du capital, le risque de crédit des clients, les variations du change, l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, le risque de liquidité, la volatilité des taux d'intérêt, le rendement du capital investi pour les actionnaires, les estimations comptables, le risque de dépréciation, la capitalisation des régimes de retraite, l'endettement, les coûts d'acquisition et d'intégration, les ventes d'actions ordinaires additionnelles, les cours du marché et la volatilité de nos actions ordinaires, le caractère saisonnier des activités, les questions fiscales et le carnet de commandes ajusté; les risques légaux et réglementaires, comme les droits en matière de données et la gouvernance des données, les mesures prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère, la conformité avec les lois et règlements, les lacunes potentielles de la couverture d'assurance, les passifs liés aux produits, les lois et règlements sur l'environnement, les contrôles et enquêtes publics, la protection de nos droits de propriété intellectuelle et de notre marque, la propriété intellectuelle de tiers, le statut d'émetteur privé étranger, et l'exercice de recours en responsabilité civile à l'encontre de nos administrateurs et dirigeants; les risques liés au développement durable, comme les événements climatiques extrêmes et l'incidence des catastrophes naturelles ou autres (y compris les répercussions des changements climatiques), ainsi que les engagements et attentes en matière de développement durable; les risques d'atteinte à la réputation; et les risques technologiques, comme les technologies de l'information (**TI**) et la dépendance envers des tiers fournisseurs pour la gestion des systèmes et de l'infrastructure de technologie de l'information. La liste qui précède n'est pas exhaustive, et d'autres facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur la performance ou les résultats de CAE.

En outre, des différences pourraient découler d'événements susceptibles d'être annoncés ou de survenir après la date de la présente notice annuelle. De plus amples renseignements sont présentés à la section 11 « *Risques et incertitudes liés à nos activités* » du rapport de gestion inclus dans le rapport financier pour l'exercice clos le 31 mars 2025, qui a été déposé auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) et qui est disponible sur le site Web de CAE (www.cae.com). Le rapport de gestion a également été déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et est disponible sur son site Web (www.sec.com).

Les lecteurs sont avisés que l'un des risques énoncés pourrait avoir des effets nuisibles importants sur les énoncés prospectifs de CAE. Les lecteurs sont également avisés que les risques mentionnés plus haut et ailleurs dans la présente notice annuelle ne sont pas nécessairement les seuls auxquels nous sommes exposés. Nous sommes soumis à d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous considérons comme négligeables à l'heure actuelle, mais qui pourraient entraver nos activités.

Les énoncés prospectifs contenus dans la présente notice annuelle décrivent nos attentes au 12 juin 2025 et, par conséquent, sont susceptibles d'être modifiés après cette date. Sauf dans la mesure prévue par la loi, nous rejetons toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs. Les renseignements et énoncés prospectifs figurant dans la présente notice annuelle sont expressément visés par cette mise en garde.

De plus, les énoncés comportant « à notre avis » ou d'autres expressions semblables reflètent nos opinions sur un sujet donné. Ces énoncés sont fondés sur l'information dont nous disposons en date de la présente notice annuelle. Bien que nous soyons d'avis que cette information constitue un fondement raisonnable à ces énoncés, elle peut être limitée ou incomplète. Nos énoncés ne doivent pas être interprétés comme le reflet d'une enquête exhaustive sur la totalité de l'information pertinente ou d'un examen

de toute cette information. Ces énoncés sont intrinsèquement incertains, et les investisseurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés.

HYPOTHÈSES IMPORTANTES

Les énoncés prospectifs dans la présente notice annuelle sont basés sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter : la conjoncture de marché, l'instabilité géopolitique, y compris l'évolution rapide du contexte commercial et des droits de douane, la réceptivité des clients envers nos solutions de formation et de soutien opérationnel, l'exactitude de nos estimations des marchés potentiels et des occasions sur les marchés, la réalisation des économies de coûts récurrentes annuelles prévues et des autres avantages escomptés des initiatives de restructuration et des programmes d'excellence opérationnelle, la capacité de répondre aux pressions inflationnistes prévues et la capacité de compenser les hausses des coûts au moyen de hausses des prix, l'incidence réelle des perturbations logistiques de la chaîne d'approvisionnement mondiale sur l'offre, les niveaux de production et les coûts, la stabilité des taux de change, la capacité à couvrir les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, la disponibilité d'emprunts sur lesquels effectuer des prélèvements et l'utilisation d'une ou de plusieurs de nos conventions de crédit de premier rang, les liquidités disponibles provenant de notre trésorerie et équivalents de trésorerie, des montants non utilisés sur notre facilité de crédit renouvelable, du solde disponible dans le cadre de notre facilité d'achat de créances, de l'hypothèse que nos flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et l'accès continu au financement par emprunt suffiront pour répondre aux besoins financiers dans un avenir prévisible, l'accès aux ressources en capital attendues dans les délais prévus, l'absence de répercussions importantes d'ordre financier, opérationnel ou concurrentiel découlant de modifications de la réglementation touchant nos activités, notre capacité à conserver nos contrats et à en obtenir de nouveaux, notre capacité à achever et à retirer de manière efficace les anciens contrats restants tout en gérant les risques qui y sont associés, notre capacité à défendre notre position dans le cadre du différend avec l'acheteur de la division CAE Santé, ainsi que la réalisation des avantages stratégiques, financiers et autres attendus de l'augmentation de notre participation dans SIMCOM Aviation Training (**SIMCOM**) dans les délais prévus. Le transport aérien est un moteur important de l'activité de CAE et la direction s'appuie sur les analyses de l'Association du transport aérien international pour étayer ses hypothèses sur le rythme et le profil de la croissance dans son principal marché de l'aviation civile. Par conséquent, les hypothèses énoncées dans la présente notice annuelle et, par ricochet, les énoncés prospectifs fondés sur ces hypothèses pourraient se révéler inexacts. Pour de plus amples renseignements, y compris à l'égard des autres hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs formulés dans la présente notice annuelle, se reporter à la section 11 « *Risques et incertitudes liés à nos activités* » du rapport de gestion figurant dans le rapport financier pour l'exercice clos le 31 mars 2025, qui est disponible sur notre site Web (www.cae.com), sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) et sur EDGAR (www.sec.gov), laquelle section est intégrée à la présente notice annuelle par renvoi.

1. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

1.1 Dénomination sociale, adresse et constitution

Le 17 mars 1947, CAE inc. (**Société** ou **CAE**) a été constituée sous le régime des lois du Canada par lettres patentes en tant que Canadian Aviation Electronics Ltd. En 1965, la Société a pris la dénomination CAE Industries Ltd. et, en 1993, elle a pris la dénomination CAE inc.

CAE a été prorogée en 1977 sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions (LCSA)*. En 1979, les statuts de CAE ont été modifiés pour convertir son capital social autorisé en un nombre illimité d'actions ordinaires (**actions ordinaires**), et ils ont été modifiés de nouveau en 1981 de façon à autoriser un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries et comportant les droits, privilèges, restrictions et conditions pouvant être établis par les administrateurs de CAE. Le 9 juin 1995, les statuts de CAE ont été modifiés de façon à autoriser les administrateurs à nommer d'autres administrateurs conformément à la LCSA.

Le siège social de CAE est situé au 8585 Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, Québec, Canada H4T 1G6.

1.2 Liens intersociétés

Certaines filiales de CAE au 31 mars 2025, leur territoire de constitution et le pourcentage de titres comportant droit de vote détenus directement ou indirectement par CAE dans ces filiales à cette date sont indiqués ci-dessous. CAE compte d'autres filiales, mais les actifs et produits des activités ordinaires de ces filiales prises individuellement n'excèdent pas 10 % et, prises ensemble, n'excèdent pas 20 % des actifs consolidés ou des produits des activités ordinaires consolidés de la Société au 31 mars 2025 et pour l'exercice clos à cette date.

Nom	Territoire de constitution	Pourcentage de titres comportant droit de vote détenus
<i>Canada, États-Unis et reste de l'Amérique</i>		
CAE Aviation Academy Phoenix LLC	Arizona	100 %
CAE Aviation Training Chile Limitada	Chili	100 %
CAE Civil Aviation Training Solutions Inc.	Floride	100 %
CAE Colombia Flight Training S.A.S.	Colombie	100 %
CAE Military Aviation Training Inc.	Canada	100 %
CAE North East Training Inc.	Delaware	100 %
CAE SimuFlite Inc.	Delaware	100 %
CAE South America Flight Training do Brasil Ltda	Brésil	100 %
CAE TSP Inc.	Canada	100 %
CAE USA Inc.	Delaware	100 %
Flightscape Inc.	Delaware	100 %
<i>Europe et Royaume-Uni</i>		
CAE Center Amsterdam B.V.	Pays-Bas	100 %
CAE Flight Services Austria GmbH	Autriche	100 %
CAE GmbH	Allemagne	100 %
CAE Luxembourg Acquisition SARL	Luxembourg	100 %
CAE Services Italia, S.r.l.	Italie	100 %
CAE STS Limited	Royaume-Uni	100 %
CAE Training & Services UK Ltd.	Royaume-Uni	100 %
Parc Aviation Limited	Irlande	100 %
Servicios de Instrucción de Vuelo, S.L.	Espagne	80 %
<i>Asie, Océanie et Afrique</i>		
CAE Aviation Training Australia Pty Ltd.	Australie	100 %
CAE Brunei Multi-Purpose Training Center Sdn Bhd	Brunei	60 %
CAE Kuala Lumpur Sdn. Bhd.	Malaisie	100 %

2. APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

2.1 Vue d'ensemble

À CAE, nous existons pour rendre le monde plus sécuritaire. Nous offrons des solutions de pointe en matière de formation, de simulation et de soutien aux opérations critiques afin de préparer les professionnels de l'aviation et les forces de défense aux moments qui comptent le plus. Chaque jour, nous donnons aux pilotes, au personnel de cabine, aux techniciens de maintenance, aux compagnies aériennes, aux exploitants d'avions d'affaires et au personnel de défense et de sécurité les moyens de donner le meilleur d'eux-mêmes, lorsque les enjeux sont les plus élevés. Regroupant environ 13 000 employés dans près de 240 établissements et centres de formation répartis dans plus de 40 pays, nous sommes présents partout où nos clients ont besoin de nous. Depuis près de 80 ans, CAE est à l'avant-garde de l'innovation, cherchant constamment à établir la norme en offrant l'excellence au niveau des simulateurs de vol haute fidélité et des solutions d'entraînement, tout en intégrant le développement durable au cœur de tout ce que nous faisons. En tirant parti de la technologie et en améliorant la performance humaine, nous nous efforçons d'être le partenaire de confiance pour faire progresser la sécurité et l'état de préparation aux missions, aujourd'hui et demain.

Les actions ordinaires de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York (**TSX/NYSE**), sous le symbole CAE.

2.2 Produits des activités ordinaires par secteur géographique, produits des activités ordinaires par secteur d'activité et emplacements

Les produits des activités ordinaires consolidés de CAE se sont établis à 4,7 milliards \$ pour l'exercice 2025 et à 4,3 milliards \$ pour l'exercice 2024. Ils sont répartis comme suit :

Produits des activités ordinaires par secteur d'activité (%)

	EX2025	EX2024
Aviation civile	58	57
Défense et sécurité	42	43
	100	100

Répartition géographique des produits des activités ordinaires (%) (selon l'emplacement des clients)

	EX2025	EX2024
Canada	10	11
États-Unis	48	49
Royaume-Uni	6	6
Reste des Amériques	3	2
Europe	14	15
Asie	16	13
Océanie et Afrique	3	4
	100	100

Pour obtenir de l'information concernant les produits des activités ordinaires de CAE par secteur isolable, il y a lieu de se reporter à la section 6 « *Résultats par secteur* » du rapport de gestion de 2025 de la Société, laquelle section est intégrée dans la présente notice annuelle par renvoi.

L'annexe A présente, par secteur d'activité, les emplacements des sites importants des principales filiales et divisions de CAE à la date de la présente notice annuelle.

2.3 Notre objectif, notre mission et notre vision

Nous existons pour rendre le monde plus sécuritaire.

Notre mission est d'offrir des solutions de pointe en matière de formation, de simulation et de soutien aux opérations critiques afin de préparer les professionnels de l'aviation et les forces de défense pour les moments qui comptent le plus.

Notre vision est d'être le partenaire de confiance pour faire progresser la sécurité et la préparation aux missions, en définissant la norme d'excellence en matière de formation et d'opérations critiques en exploitant la technologie et en améliorant les performances humaines.

3. DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS

3.1 Faits nouveaux importants des trois derniers exercices

Faits saillants de l'exercice 2023

Changements sur le plan de la direction

- Le 1^{er} avril 2022, Patrick M. Shanahan s'est joint au conseil d'administration de CAE (**conseil**).
- Le 10 août 2022, Elise Eberwein et Ayman Antoun ont été nommés au conseil. En outre, Alan N. MacGibbon a succédé à l'honorable John Manley à titre de président du conseil. M. Manley a quitté le conseil conformément à la politique sur la limite de la durée du mandat de CAE.
- Le 20 juin 2022, Heidi R. Wood a quitté ses fonctions de vice-présidente directrice, Développement des affaires et Initiatives de croissance et de présidente, CAE Santé.
- Le 6 septembre 2022, Abha Dogra a été nommée cheffe de la stratégie numérique et de la technologie dans le cadre d'un nouveau poste de direction. M^{me} Dogra est devenue cheffe de la Technologie et des Produits lorsqu'elle a pris en charge la fonction de gestion des produits, tout en continuant d'assumer ses responsabilités liées au numérique et à la technologie.

Autres

- Le 16 août 2022, nous avons annoncé la signature d'un accord de partenariat de 15 ans avec le groupe Qantas pour concevoir et exploiter un nouveau centre de formation au pilotage à Sydney, en Australie.
- En octobre 2022, nous avons modifié notre facilité de crédit renouvelable non garantie de 850,0 millions \$ US afin d'en porter la capacité totale à 1,0 milliard \$ US, et avons prolongé l'échéance de un an, soit jusqu'en septembre 2027. En outre, nous avons résilié notre facilité de crédit renouvelable non garantie de 300,0 millions \$ de Sidecar, qui n'avait aucun emprunt et arrivait à échéance en avril 2023.
- Le 30 mars 2023, nous avons annoncé la création d'une coentreprise pour établir le premier centre de formation avancée au pilotage à Athènes, en Grèce. Ce nouveau centre devrait commencer à former des pilotes et des membres d'équipage d'ici la fin de l'année 2023 et sera notre premier centre de formation en Europe du Sud-Est.

Faits saillants de l'exercice 2024

Changements sur le plan de la direction

- Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2023, Bob Lockett a été nommé chef du capital humain, succédant à Dan Sharkey, qui a pris sa retraite le 30 juin 2023, à titre de vice-président principal, Ressources humaines mondiales.
- Le 9 août 2023, Sophie Brochu a été élue au conseil.

Opérations importantes

- Le 16 février 2024, nous avons annoncé la clôture de la vente de notre division Santé à Madison Industries pour une valeur d'entreprise de 311 millions \$ CA. La contrepartie totale, après les ajustements préliminaires du fonds de roulement et du prix de vente, s'est élevée à 293,4 millions \$ et est soumise aux ajustements de prix postérieurs à la clôture, notamment au titre du fonds de roulement. Au moment de la publication de la présente notice annuelle, nous avons un différend avec Madison Industries, qui réclame jusqu'à environ 60 millions \$ d'ajustements de prix finaux. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la section 7.4 « *Éventualités et engagements* » du rapport de gestion de 2025 de CAE.

Autres

- Le 4 avril 2023, nous avons inauguré notre plus récent centre de formation pour l'aviation d'affaires et notre premier sur la côte ouest des États-Unis, situé à Las Vegas, près de l'aéroport international Harry Reid, avec une superficie de 50 000 pieds carrés et une capacité de huit simulateurs de vol.
- Le 30 mai 2023, nous avons annoncé l'obtention d'un contrat auprès de General Dynamics Information Technology (GDIT) pour soutenir les services de soutien à l'entraînement des écoles de pilotage (FSTSS) à Fort Novosel (anciennement Fort Rucker), en Alabama. Ce contrat, d'une valeur de 455 M\$, s'inscrit dans le cadre de l'attribution récente à GDIT du Program Executive Office for Simulation, Training and Instrumentation de la U.S. Army, pour les capacités dans le domaine de la simulation et les services de soutien à la formation, afin de préparer l'entraînement en vol (niveau débutant et diplômé) sur aéronef à voilure rotative à Fort Novosel.
- Le 12 juin 2023, nous avons annoncé la clôture de notre placement privé de billets de premier rang non garantis de série 1 d'un capital global de 400 millions \$, portant intérêt au taux de 5,541 %, échéant le 12 juin 2028. Dans le cadre du placement, nous avons obtenu une notation de crédit pour les billets. Se reporter aux sections 7.4 « *Billets de premier rang non garantis* » et 7.5 « *Notes de crédit* ».
- Le 19 juin 2023, nous avons annoncé la signature d'un accord avec Boeing aux termes duquel CAE deviendra un fournisseur de formation agréé de Boeing et le premier à offrir le programme de formation et d'évaluation axées sur les compétences (CBTA) de Boeing.
- Le 30 août 2023, nous avons annoncé l'expansion de notre coentreprise de longue date avec Embraer, afin d'y inclure la formation des pilotes et du personnel de cabine pour la gamme d'avions commerciaux E-Jets E2 d'Embraer. Embraer-CAE Training Services (ECTS) a lancé un nouveau programme de formation des pilotes et a déployé un premier simulateur de vol E-Jet E2 au centre de formation au pilotage de CAE à Singapour, où la formation a débuté en janvier 2024.
- Le 16 février 2024, parallèlement à la vente de notre secteur Santé, nous avons annoncé la poursuite de la rationalisation de notre modèle d'exploitation et de notre portefeuille, ainsi que la poursuite de l'optimisation de notre structure de coûts et d'une efficacité accrue.
- Le 18 mars 2024, nous avons annoncé la signature d'un contrat d'une durée de 15 ans avec Akasa Air, la compagnie aérienne indienne dont la croissance est la plus rapide, afin d'assurer la formation des pilotes de Boeing 737MAX dans nos installations en Inde.

Faits saillants de l'exercice 2025

Changements sur le plan de la direction

- Le 16 mai 2024, Patrick Decostre s'est joint au conseil.
- Le 21 mai 2024, Nick Leontidis a été nommé chef de l'exploitation dans le cadre d'une restructuration de la haute direction afin de renforcer davantage les capacités d'exécution de CAE et de procurer des synergies additionnelles entre le secteur Défense et sécurité et son secteur Aviation civile. À ce titre, il a la responsabilité globale des secteurs Aviation civile et Défense et sécurité.

- Le 25 juillet 2024, nous avons annoncé que Sonya Branco, vice-présidente exécutive, Finances et chef de la direction financière, quitterait CAE à la fin du mois d'août 2024, et que Constantino Malatesta, chef de la comptabilité et vice-président, Bureau du contrôleur de CAE, serait nommé chef de la direction financière par intérim après son départ.
- Le 14 août 2024, Ian L. Edwards a été élu au conseil.
- Le 12 novembre 2024, nous avons annoncé qu'après 20 ans passés à CAE, dont 15 à titre de président et chef de la direction, Marc Parent quitterait la Société lors de notre assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires prévue le 13 août 2025 (**assemblée**), et qu'une recherche exhaustive à l'échelle mondiale était en cours afin de trouver un nouveau chef de la direction qui saura mener l'entreprise vers l'avenir.
- Le 13 février 2025, nous avons annoncé la nomination de quatre nouveaux administrateurs au conseil d'administration : Calin Rovinescu à titre de président du conseil, Peter Lee, Katherine A. Lehman et Louis Têtu. Ces nominations sont entrées en vigueur le 14 février 2025 et coïncidaient avec le départ de quatre administrateurs : Alan N. MacGibbon, Margaret S. (Peg) Billson, François Olivier et David G. Perkins. Parallèlement à ces nominations, CAE a conclu une convention usuelle de droit de nomination avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (**CDPQ**) et une entente usuelle de coopération et de statu quo avec Browning West, LP (**Browning West**). Veuillez vous reporter à la section 11 « *Contrats importants* » pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces ententes.

Opérations importantes

- Le 5 novembre 2024, nous avons augmenté notre participation dans notre coentreprise existante SIMCOM en achetant une participation supplémentaire auprès de Volo Sicuro pour une contrepartie en espèces de 232,3 millions \$ US, sous réserve des ajustements d'usage. En conséquence, nous avons obtenu le contrôle des quatre centres de formation de SIMCOM situés aux États-Unis, qui dispensent de la formation aux pilotes au moyen de plusieurs plateformes d'avions d'affaires. En outre, CAE et SIMCOM ont chacune prolongé leur entente respective exclusive de services de formation pour l'aviation d'affaires avec Flexjet, LLC, une partie liée à Volo Sicuro, et les membres de son groupe pour une période de cinq ans, ce qui porte la période d'exclusivité restante à 15 ans à l'égard des deux ententes.

Autres

- Le 21 mai 2024, nous avons annoncé une refonte des bases de notre secteur Défense et sécurité, ainsi que des pertes de valeur et des ajustements défavorables liés à huit anciens contrats à prix fixe (les « **anciens contrats** ») préalablement déterminés. Au quatrième trimestre de l'exercice 2024, nous avons comptabilisé une perte de valeur hors trésorerie du goodwill lié au secteur Défense et sécurité de 568,0 millions \$ et des ajustements défavorables des profits sur contrats de 90,3 millions \$ en raison de la constatation accélérée des risques liés aux anciens contrats. Nous avons également comptabilisé une perte de valeur de 35,7 millions \$ au titre des technologies connexes et d'autres actifs non financiers qui sont principalement liés aux anciens contrats.
- Le 27 mai 2024, nous avons annoncé le rétablissement de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités (**OPRCA**) visant le rachat, à des fins d'annulation, d'un maximum de 15 932 187 de nos actions ordinaires sur une période d'un an se terminant le 29 mai 2025. Veuillez vous reporter à la section 6.2 « *Rachat et annulation d'actions ordinaires* » pour de plus amples renseignements concernant l'OPRCA.
- Le 29 mai 2024, nous avons annoncé que SkyAlyne Canada Limited Partnership (**SkyAlyne**), partenariat entre CAE et KF Aerospace, a obtenu du gouvernement du Canada un contrat de 11,2 milliards \$ d'une durée de 25 ans visant la gestion du programme de formation du personnel navigant de l'avenir de l'Aviation royale canadienne (**ARC**). Dans le cadre de ce programme, SkyAlyne, en collaboration avec l'ARC, concevra, développera et offrira un système complet de formation et de soutien, comprenant des vols réels, des simulations, une formation au sol et un ensemble de fonctions de soutien en service afin de former les pilotes militaires canadiens, les officiers des systèmes de combat aérien et les opérateurs de capteurs électroniques aéroportés. Le 1^{er} octobre 2024, nous avons également annoncé que CAE avait signé un contrat de sous-traitance de 25 ans d'une valeur d'environ 1,7 milliard \$ avec SkyAlyne, pour élaborer et fournir une gamme de simulateurs et de dispositifs de formation pour les diverses flottes d'aéronefs achetées pour l'ARC dans le cadre du programme.

- Le 20 juin 2024, nous avons inauguré notre premier centre de formation pour l'aviation d'affaires dédié à Gulfstream. Situé à proximité du siège social de Gulfstream Aerospace Corp. à Savannah, en Géorgie, le nouveau centre peut accueillir jusqu'à quatre simulateurs de vol.
- Le 25 septembre 2024, nous avons annoncé l'inauguration de notre nouveau centre de formation et de simulation à Tampa, le siège social de la division américaine de notre secteur Défense et sécurité. Ce campus de plus de 326 000 pieds carrés dispose d'une usine de fabrication de 16 baies pour la simulation et le développement de produits.
- Le 9 octobre 2024, nous avons annoncé le déploiement de notre solution intégrée HADES (High Accuracy Detection and Exploitation) pour la U.S. Army, mettant en vedette le simulateur de vol (FFS) Bombardier Global 6500 de CAE. La solution complète de formation fait partie de la force opérationnelle de renseignement, surveillance et reconnaissance ISR (Intelligence Surveillance and Reconnaissance) et INSCOM (Intelligence and Security Command) G-2 de la U.S. Army, dans le cadre de l'ordre de travail Sentinel du Department of Defense de Leidos, Inc.
- Le 18 novembre 2024, nous avons inauguré un centre de formation à la fine pointe près de l'aéroport de Sydney, en partenariat avec le groupe Qantas. L'installation, accueillant initialement cinq simulateurs de vol, trois dispositifs d'entraînement fixes et dix salles de classe, devrait accueillir d'autres équipements de formation dans les années à venir.
- Le 16 janvier 2025, CAE a inauguré son premier centre de formation des services de la circulation aérienne en collaboration avec NAV CANADA, le premier fournisseur de services de navigation aérienne entièrement privé au monde, et le deuxième plus grand en termes de taille de son espace aérien. Le centre de formation, situé sur le campus de CAE à Montréal (Canada), marquait l'élargissement de l'offre de formation de CAE.
- Le 12 février 2025, nous avons annoncé que CAE avait été désignée comme partenaire stratégique du gouvernement du Canada pour travailler avec l'ARC en vue de la conception et de l'élaboration conjointe du programme d'entraînement initial des pilotes des futurs chasseurs, qui préparera et formera les pilotes qui exploiteront les avions de chasse perfectionnés du Canada.

Exercice 2026 à ce jour

Changements sur le plan de la direction

- Le 2 juin 2025, nous avons annoncé qu'à l'issue d'un processus de sélection rigoureux à l'échelle mondiale, le conseil, à la recommandation du comité de recherche du chef de la direction de la Société, a nommé à l'unanimité Matthew Bromberg au poste de président et chef de la direction de CAE, à compter du 13 août 2025. M. Bromberg se joindra à CAE le 16 juin 2025 à titre de président et chef de la direction entrant, et travaillera en étroite collaboration avec Marc Parent tout au long de la transition afin d'assurer la continuité et un transfert en douceur des responsabilités de direction. Parallèlement à la nomination de M. Bromberg, et sous réserve de leur élection lors de l'assemblée, Calin Rovinescu deviendra président exécutif du conseil et Sophie Brochu deviendra administratrice indépendante principale.

Autres

- Le 6 juin 2025, nous avons annoncé le renouvellement de notre OPRCA visant le rachat, à des fins d'annulation, d'un maximum de 16 019 294 de nos actions ordinaires. L'OPRCA a débuté le 10 juin 2025 et prendra fin le 9 juin 2026 ou avant cette date si nous effectuons des rachats ou choisissons de mettre fin à l'OPRCA. Veuillez vous reporter à la section 6.2 « *Rachat et annulation d'actions ordinaires* » pour de plus amples renseignements concernant l'OPRCA.

4. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

4.1 Notre stratégie

Les quatre piliers stratégiques de CAE

Notre stratégie et notre thèse d'investissement reposent sur quatre piliers fondamentaux :

- Croissance efficiente;
- Leadership en matière technologique et commerciale;
- Révolution de la formation et des opérations critiques;
- Compétences et culture.

Croissance efficiente

Une grande part des produits des activités ordinaires de notre entreprise est récurrente, ce qui s'explique par les caractéristiques sous-jacentes de nos solutions technologiques, et par les exigences réglementaires sur nos marchés. Nous cherchons à maximiser les avantages de notre forte position concurrentielle pour assurer une croissance et une rentabilité de premier plan en mettant l'accent sur la rigueur opérationnelle, l'optimisation des coûts, l'affectation efficace du capital et une approche rigoureuse en matière de croissance interne et externe.

Leadership en matière de technologie et de marché

Nous avons une longue et riche histoire de culture axée sur le client, d'innovation et de prestation de solutions technologiques de pointe qui définissent l'avant-garde des secteurs dans lesquels nous exerçons des activités. Par conséquent, nous recherchons constamment de nouveaux moyens d'améliorer le rendement de nos clients en encourageant une culture d'amélioration continue et d'innovation constante. Cela nous permet d'être le chef de file en matière de technologie, d'approfondir nos partenariats avec nos clients et d'accroître la taille de nos marchés potentiels. Nous sommes ainsi en mesure de tirer parti de l'importante marge de manœuvre dont nous disposons sur nos vastes marchés potentiels en pleine croissance. En outre, nos solutions sont déployées dans un souci d'intégration du développement durable.

Révolutionner la formation et les opérations critiques

Nous sommes un chef de file mondial en ce qui a trait à l'application de la formation, de l'immersion numérique, des opérations critiques de même que des technologies de modélisation et de simulation. Nous cherchons à utiliser des applications fondées sur les données et des analyses avancées pour créer des résultats quantifiables et probants dans nos marchés. L'efficacité de nos solutions technologiques nous permet d'offrir des produits et des services adaptés, collaboratifs et multidomains.

Compétences et culture

L'innovation, l'intégrité, le pouvoir d'agir, l'excellence et notre approche Un CAE sont nos valeurs fondamentales. Ces valeurs sont incarnées par une équipe mondiale diversifiée afin de produire un impact social unique. Nous cherchons à créer une expérience employé et un environnement qui valorisent le travail d'équipe, l'épanouissement professionnel et la mobilisation. En conséquence, nos employés à l'échelle mondiale partagent la passion de former nos clients pour les moments qui comptent le plus.

De plus amples renseignements concernant la stratégie de CAE se trouvent dans le rapport de gestion de 2025 de CAE sous la section 3.3 « *Notre stratégie* » qui est intégrée par renvoi aux présentes.

4.2 Nos activités

Nos activités sont réparties en deux secteurs :

Aviation civile

Nous fournissons une gamme complète de solutions de formation de l'équipage de conduite, du personnel de cabine, du personnel de maintenance, du personnel au sol et des contrôleurs aériens dans les secteurs de l'aviation commerciale, d'affaires et sur hélicoptère, un éventail exhaustif de dispositifs de formation fondée sur la simulation, des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage, ainsi que des solutions numériques axées sur les opérations aériennes. Le marché de l'aviation civile comprend les grandes compagnies aériennes, les transporteurs régionaux, les exploitants d'avions d'affaires et d'hélicoptères civils, les constructeurs d'aéronefs, les centres de formation exploités par des tiers, les organismes de formation aéronautique, les fournisseurs de services de navigation aérienne, les organismes d'entretien, de réparation et de révision, et les entreprises spécialisées dans la location financement d'appareils.

De plus amples renseignements concernant le secteur Aviation civile de CAE (**Aviation civile**), y compris les facteurs déterminants du marché et les facteurs de rentabilité se trouvent à la rubrique intitulée « MARCHÉ DE L'AVIATION CIVILE » sous la section 3.4 « *Nos activités* » du rapport de gestion de 2025 de CAE, qui est intégré par renvoi aux présentes.

Défense et sécurité

Nous fournissons des services de formation et de simulation à l'échelle mondiale, à l'aide de nos solutions évolutives et indépendantes des plateformes qui permettent d'améliorer la préparation et la sécurité des forces. Le marché de la défense et de la sécurité englobe les forces de défense, les fabricants OEM, les organismes gouvernementaux et les organismes de sécurité publique du monde entier.

De plus amples renseignements concernant le secteur Défense et sécurité de CAE (**Défense et sécurité**), y compris les facteurs déterminants du marché et les facteurs de rentabilité, se trouvent à la rubrique intitulée « MARCHÉ DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ » sous la section 3.4 « *Nos activités* » du rapport de gestion de 2025 de CAE, qui est intégrée par renvoi aux présentes.

4.3 Vue d'ensemble et tendances de l'industrie

Les secteurs Aviation civile et Défense et sécurité de CAE sont tous tributaires de facteurs propres à chaque marché. Toutefois, dans tous nos marchés, nous voyons un potentiel de croissance à long terme, alimentée par de multiples facteurs à long terme, notamment l'importance de la sécurité, la nature critique des opérations que nous soutenons ainsi que la transformation numérique et la virtualisation du monde physique. Les capacités de base de CAE cadrent très bien avec ces occasions de croissance futures et, à l'avenir, nous verrons des occasions importantes de tirer parti de notre expertise commerciale et technologique en tant que société CAE qui sera plus grande, plus forte et plus rentable.

CAE estime que le marché de l'aviation civile est particulièrement sensible à la formation des pilotes et des techniciens de maintenance, à la réglementation de l'industrie, aux impératifs de sécurité et d'efficacité des compagnies aériennes commerciales et des exploitants d'avions d'affaires, ainsi qu'à la croissance mondiale séculaire des voyages aériens, mesurée en fonction des passagers-kilomètres payants (PKP). Une tendance positive de la fonction PKP se traduit généralement par un besoin accru d'avions, de pilotes, d'équipages et de solutions modernisées pour les opérations de vol. D'autres facteurs influent sur l'aviation civile, notamment la nature, la taille et la composition des flottes d'aéronefs, les calendriers de livraison d'aéronefs, la démographie et le recrutement des pilotes, les exigences de certification, la complexité des solutions numériques axées sur les opérations aériennes; la demande du marché pour le trafic aérien commercial et d'affaires et le transport par hélicoptère; ces deux derniers facteurs étant eux-mêmes modulés par les bénéfices de société et les activités du secteur pétrolier et gazier. La section 3.4 « *Nos activités* » du rapport de gestion de 2025 de CAE offre plus de renseignements sur les tendances et la perspective du marché de l'aviation civile.

CAE estime que le marché de la défense et sécurité est particulièrement sensible à l'effet conjugué de la croissance des dépenses de défense, de la nature changeante du contexte de sécurité géopolitique et de l'évolution rapide des technologies. La demande

pour les produits et services du secteur Défense et sécurité de CAE dépend aussi de la mesure dans laquelle les gouvernements à l'échelle mondiale favorisent l'impartition de fonctions de soutien opérationnel (y compris la prestation d'une formation avancée) au secteur privé pour pallier les pénuries de personnel aux opérations. Nous continuons de subir les effets de l'imprévisibilité de l'approvisionnement en défense et de l'attribution de nouveaux contrats en raison de l'évolution des exigences mondiales en matière de sécurité, de la réduction de capacité au sein des organismes d'approvisionnement gouvernementaux et de l'évolution des priorités en matière d'approvisionnement, ce qui peut avoir une incidence sur les nouvelles prises de commandes ajustées¹. Nos activités de notre secteur Défense et sécurité sont également affectées par la mesure dans laquelle les solutions de formation synthétique et de répétition de mission sont acceptées par le marché en tant que complément ou alternative à la formation en direct, comme le pilotage d'un avion réel ou l'utilisation d'autres biens d'équipement militaires présentant des caractéristiques procédurales exigeantes. La section 3.4 « *Nos activités* » du rapport de gestion de 2025 de CAE offre plus de renseignements sur les tendances et la perspective du marché de la défense.

4.4 Innovation et recherche et développement

Vue d'ensemble

CAE s'appuie sur près de 80 ans d'innovations dans la conception de simulateurs de vol et de missions de la plus haute fidélité possible, de programmes de formation et de services aux opérations critiques des compagnies aériennes assistés par des technologies numériques. Nous investissons temps et ressources dans la création de la prochaine génération de solutions de formation et d'opérations critiques immersives et numériques de pointe.

Nous tirons parti des technologies numériques pour recréer le monde réel en déployant des solutions logicielles de formation fondées sur la simulation et de soutien opérationnel critique aux marchés de l'aviation civile et de la défense et sécurité à l'échelle mondiale. Nous nous appuyons sur la puissance des données pour permettre aux instructeurs de former des pilotes afin qu'ils améliorent leurs compétences et aux compagnies aériennes de gérer leurs opérations critiques de la manière la plus efficace et efficace possible. Notre gamme complète de solutions nous aide à fournir des produits, des solutions et des services plus immersifs et efficaces qui permettent aux pilotes, aux compagnies aériennes et aux forces de défense et de sécurité de donner le meilleur d'eux-mêmes chaque jour dans les moments les plus importants.

Les quatre piliers de la stratégie de CAE reposent sur deux éléments fondamentaux : le leadership technologique et la profonde culture d'innovation.

Tendances technologiques sectorielles

La majorité des tendances technologiques évolutives du secteur aérospatial restent constantes, soit la transformation numérique des activités, la décarbonisation de l'industrie, ainsi que l'évolution des plateformes de mobilité futures, lesquelles demeurent toutes les priorités du secteur. L'un des principaux besoins du secteur de l'aérospatiale est la formation efficace des pilotes pour répondre à la demande croissante et non satisfaite. La modernisation des systèmes de formation est attendue pour la nouvelle génération d'apprenants, en s'appuyant sur l'analyse des données et des évaluations objectives, afin de fournir une formation de la plus haute qualité. De nouveaux venus dans les secteurs de la logistique et du transport développent des plateformes destinées à la mobilité aérienne urbaine et lancent l'utilisation de drones pour des applications commerciales, une tendance qui contribue à l'accélération des cycles de développement et qui est soutenue par des investissements importants dans ce secteur prometteur. La propulsion électrique, les aéronefs alimentés à l'hydrogène et les carburants durables se retrouvent aussi sur les planches à dessin de plusieurs démonstrateurs technologiques et dans les plans stratégiques du secteur aérospatial portant sur la décarbonisation des vols. De plus, certaines tendances s'accroissent actuellement, comme l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) pour améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficacité des solutions technologiques existantes dans les secteurs de l'aérospatiale

¹ Les nouvelles commandes ajustées sont une mesure financière supplémentaire qui représente la valeur prévue des commandes que nous avons reçues; pour le secteur Défense et sécurité, nous considérons qu'un élément fait partie des prises de commandes ajustées dès l'instant où nous avons avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties pour constituer les bases d'un contrat. Les contrats du secteur Défense et sécurité sont habituellement exécutés sur une longue période, mais certains d'entre eux doivent être renouvelés chaque année. Pour ce secteur, nous n'inscrivons un contrat dans les prises de commandes ajustées que lorsque le client a autorisé le contrat et qu'il a reçu un financement pour celui-ci.

et de l'aviation, ainsi que des modifications réglementaires potentielles qui augmenteraient les heures de formation sur simulateur pour la qualification des pilotes.

Les menaces de pairs soulignent l'importance des tendances technologiques de la défense, comme la formation conjointe, le besoin de grands ensembles de données opérationnelles et de formation traités, intégrés et disponibles en temps réel. Des vues opérationnelles communes aux cinq domaines (air, terre, mer, espace et cyber) sont en cours d'intégration dans des systèmes de formation interopérables à grande échelle. Les questions de pénurie de pilotes et de cycles de formation des pilotes demeurent une priorité dans le contexte des défis que posent les plateformes complexes des avions de chasse avancés et de la génération future. L'état de préparation aux missions reste un domaine clé dont les technologies avancées peuvent permettre la priorisation dans le secteur de la défense.

Programmes d'innovation et de R-D

Depuis longtemps, CAE mène des programmes de R-D de grande envergure dans les domaines de la modélisation et de la simulation des produits et services de formation dans le secteur aérospatial. CAE se classe constamment parmi les 20 plus grandes sociétés canadiennes pour ce qui est des investissements en R-D, y compris au deuxième rang dans l'aérospatiale et la défense des 100 plus grandes sociétés canadiennes pour ce qui est des dépenses en R-D en 2024, et au 14^e rang dans l'ensemble des secteurs. Nous continuons de concentrer d'importantes ressources dans des domaines tels que l'analyse des données, l'IA, les environnements immersifs et d'autres domaines qui sont tous axés sur l'immersion numérique qui aidera nos clients à atteindre leur meilleur rendement dans les moments importants.

Au cours de l'exercice 2025, CAE a mené à terme un projet visant à développer des outils de surveillance afin de détecter et caractériser les biais introduits dans les systèmes industriels pendant les opérations, afin d'accroître la fiabilité et la robustesse de ces systèmes. CAE a réalisé ce projet avec des partenaires industriels des secteurs des télécommunications et de l'intelligence artificielle, respectivement, et avec un centre de recherche public sous l'égide de Confiance.ia, le consortium industriel du Québec pour le développement de l'intelligence artificielle durable, éthique, sécuritaire et responsable. Le projet a donné lieu à la création d'un guide sur l'analyse des biais algorithmiques et cognitifs, à l'établissement d'une référence en matière de solutions d'analyse et à une application Web comportant une interface graphique pour détecter et analyser les biais d'automatisation liés à la surcharge cognitive dans les systèmes de prise de décision. De plus, au cours de l'exercice 2025, CAE a poursuivi son travail dans le cadre du projet Eco-Envol lancé en 2024 en collaboration avec deux autres entreprises aérospatiales québécoises. Le projet vise à soutenir des approches durables de conformité au règlement européen REACH qui régit l'utilisation des produits chimiques dans les produits, à aider les PME à développer leur conformité environnementale afin de promouvoir plus efficacement l'aviation durable, et à collaborer avec les fournisseurs de CAE afin de surveiller et de remplacer les substances très préoccupantes dans nos produits, améliorant ainsi le rendement et la durabilité de notre écosystème aérospatial.

Au cours de l'exercice 2024, CAE a annoncé une vaste collaboration à long terme avec le Conseil national de recherches du Canada (**CNRC**) afin de soutenir les progrès de la recherche en technologie dans le domaine de la mobilité aérienne avancée (**MAA**), des technologies propres, du changement climatique et plus encore. L'objectif est de renforcer le statut de chef de file de CAE dans le développement des industries du transport aérien. Dans le cadre du premier effort conjoint, CAE a travaillé en étroite collaboration avec le CNRC sur la technologie des aéronefs électriques. Toujours au cours de l'exercice 2024, CAE a achevé un projet collaboratif en R-D échelonné sur plusieurs années pour le développement de l'« aéronef pour la mobilité numérique et durable de demain ». Dans le cadre de cette initiative, CAE et ses partenaires ont accéléré le développement technologique, la transformation numérique et la connaissance destinés à l'avancement des futures technologies d'aéronef, comme l'aéronef électrique et la propulsion hybride, ainsi que l'avancement du développement des infrastructures et services connexes.

Au cours de l'exercice 2023, CAE a terminé ses investissements dans l'un de ses principaux projets d'innovation lancé en 2019, dans le cadre duquel elle a annoncé qu'elle investirait pour demeurer à l'avant-garde du secteur mondial de la formation. CAE améliore constamment ses produits et services en tirant parti des technologies numériques, allant des mégadonnées à l'IA, en passant par l'infonuagique, les plateformes, la cybersécurité, la réalité virtuelle (**RV**) et la réalité mixte (**RM**). Cette initiative a permis à CAE de mettre au point des solutions de formation de nouvelle génération pour les secteurs de l'aviation civile et de la défense et sécurité. Tirant parti de son vaste réseau de formation et de son robuste écosystème de données, CAE a renforcé le caractère distinct de sa présence mondiale. Ce développement stratégique souligne l'engagement de CAE en faveur de l'innovation et son rôle central dans l'élaboration de l'avenir des technologies de formation. Grâce à ce projet, CAE continue de maintenir de solides partenariats avec l'écosystème de l'innovation, dont les fabricants OEM, les petites et moyennes entreprises

et les partenaires de collaboration, comme les universités, les collèges et les centres de recherche qui contribuent au succès de CAE.

En juillet 2021, CAE a lancé un important programme d'investissement quinquennal en R-D qui renforce sa position de chef de file mondial en matière de technologies, crée des emplois et des collaborations de grande valeur et contribue à un monde plus vert, plus sécuritaire et plus inclusif. Nous consacrons 1 G\$ à un projet de transformation pour développer les technologies de l'avenir, y compris les solutions numériques immersives utilisant les écosystèmes de données et l'IA dans l'aviation civile et la défense et sécurité. Dans le cadre de ce projet, CAE développe une technologie dédiée de bout en bout, un soutien opérationnel et des solutions de formation conçus pour la MAA, ainsi que des technologies vertes pour les avions légers. Nous travaillons également en partenariat avec les gouvernements du Canada et du Québec pour ouvrir leurs marchés respectifs à CAE. CAE continue de collaborer et de co-développer des solutions technologiques avec des petites et moyennes entreprises et de travailler avec des établissements postsecondaires, des centres de recherche et des établissements STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) afin de créer des occasions d'apprentissage intégrées au travail pour les étudiants ainsi que des postes de boursier. Les progrès se sont poursuivis au cours de l'exercice 2025, y compris l'élaboration de nombreuses démonstrations de faisabilité visant à améliorer la sécurité, l'efficacité et l'efficacité dans les différents domaines et les différentes plateformes de formation, dont les technologies vertes d'aviation, ainsi que l'avancement des solutions de formation et de soutien opérationnel immersives numériques de haute technologie de CAE alimentées par l'IA.

Points forts de l'innovation à l'échelle des secteurs d'activité de CAE

La transformation numérique de CAE s'est poursuivie à un rythme accéléré avec l'orientation stratégique claire d'atteindre les principaux objectifs en matière de transformation numérique dans l'ensemble des activités de CAE. Nous possédons tous les éléments nécessaires afin de devenir un fournisseur unique de services de formation de premier ordre dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense, en tirant parti d'un vaste bassin de données fiables et de pratiques d'ingénierie de la sécurité « dès la conception ».

L'IA révolutionne l'industrie aérospatiale, ce qui incite CAE à explorer le potentiel transformateur d'un environnement de données complet et du déploiement de l'IA afin d'accroître la productivité, de bonifier son offre de produits et de stimuler la croissance des produits des activités ordinaires. Nous sommes convaincus que l'IA peut accélérer les occasions d'améliorer l'efficacité des processus et de maximiser l'utilisation des actifs et des ressources, ce qui permet d'accroître les ventes de formation et de générer des économies. L'IA devrait avoir une incidence sur l'ensemble de nos activités, y compris les services de formation, les ventes de matériel, les solutions numériques axées sur les opérations aériennes, la réalisation de projets et les services généraux. Nous accélérons également l'intégration des capacités d'IA au sein de nos offres de solutions dans tous nos secteurs. Notre engagement en faveur de la sécurité demeure primordial, et nous sommes déterminés à utiliser cette technologie de façon traçable, sécuritaire et éthique.

L'IA et les mégadonnées, aux fins des services de formation fournis par CAE et découlant de ceux-ci, demeurent des sujets de transformation stratégique hautement prioritaires du plan technologique de R-D de CAE. Le développement d'algorithmes de l'IA à partir de données générées durant le long parcours de formation des pilotes est au cœur de la formation aérospatiale future marquée par un changement de paradigme vers les observations et les éléments probants axés sur les données. La plateforme d'IA et d'analytique de CAE (**CAE Rise^{MC}**) a été enrichie par de nouveaux algorithmes d'IA offrant de nombreux points de vue distincts. Cela lui permet de servir de copilote aux instructeurs de vol, d'accroître l'efficacité de la formation et d'aider les superviseurs des centres de formation à calibrer objectivement l'efficacité des instructeurs en exploitant les données télémétriques et biométriques. CAE façonne l'avenir de la formation au moyen d'innovations apportées par les produits CAE Rise^{MC} qui améliorent la qualité, l'objectivité et l'efficacité de la formation en intégrant des connaissances inexploitées, axées sur les données au parcours de formation des professionnels de l'aviation.

Au cours de l'exercice 2025, CAE a continué de mettre au point sa nouvelle plateforme numérique CAE Connect^{MC} et continuera de la faire croître en tant que plateforme omni-numérique visant à relier tous les services et les produits utilisés par l'ensemble des utilisateurs, qu'il s'agisse des employés des centres de formation de CAE (comme les instructeurs, les représentants des ventes et les gestionnaires de centres de formation), des clients ou des pilotes, en vue d'offrir une expérience homogène entre nos clients et nos activités. La stratégie s'appuiera sur l'intégralité des données recueillies sur diverses plateformes, ce qui permettra aux utilisateurs d'avoir un accès personnalisé aux renseignements pertinents. CAE Connect^{MC} a également bénéficié de la montée de l'IA avec l'ajout de nouvelles fonctionnalités permettant l'optimisation et la gestion efficace de l'offre et de la

demande au sein du réseau de formation. Cela permet d'optimiser l'affectation des ressources de formation telles que les instructeurs, les simulateurs, les salles de classe et les didacticiels afin de répondre aux demandes attendues. Cette approche vise à améliorer l'utilisation des actifs, à simplifier les interactions et à améliorer l'efficacité opérationnelle, ce qui, en fin de compte, favorise l'engagement et la fidélisation de la clientèle. Elle nous donne également des bases solides afin d'occuper une position unique sur le marché de la formation parmi les compagnies aériennes, les fabricants OEM et les fournisseurs de formation. Au cours de l'exercice 2025, ces efforts ont augmenté notre capacité de vente et ont permis à plus de 5 500 clients en aviation d'affaires d'utiliser le portail en ligne, augmentant ainsi l'efficacité des relations commerciales avec CAE. En outre, nous avons admis les paiements en ligne par l'intermédiaire de la plateforme, ce qui a permis de rationaliser les paiements par rapport aux modèles de paiement traditionnels.

À l'avenir, entre CAE Rise^{MC} et CAE Connect^{MC}, nous serons en mesure d'offrir un fil numérique complet de données de formation, de la formation à la biométrie et aux données de vol, selon le contexte du client et l'environnement réglementaire.

Au cours de l'exercice 2022, CAE a annoncé CAE Prodigy^{MC}, un ambitieux programme pluriannuel visant à développer une nouvelle génération de générateurs d'images alimentés par des technologies de jeu pour ses marchés des secteurs de l'aviation civile et de la défense et sécurité. L'objectif était d'augmenter considérablement les repères immersifs offerts aux pilotes et aux opérateurs, d'améliorer la densité de l'environnement synthétique et le réalisme de l'environnement de formation, tout en traitant le contenu numérique à partir de formats standard de l'industrie. Au cours de l'exercice 2024, CAE est devenue le premier organisme de simulation et de formation de vol au monde à intégrer sans défaut un moteur de jeu dans le système visuel de son simulateur de vol, et a obtenu une certification de niveau D, la plus prestigieuse dans le domaine de la simulation. Cette étape a représenté une avancée déterminante, alors que nous nous efforçons d'améliorer ses fonctionnalités afin de répondre aux exigences du marché du secteur de la défense et sécurité.

Tout au long de l'exercice 2025, CAE a fait certifier CAE Prodigy^{MC} pour plusieurs simulateurs de vol et l'a déployé sur 15 simulateurs supplémentaires qui seront livrés jusqu'à la fin de l'exercice 2026, à mesure que cela deviendra la base pour tous les simulateurs de CAE pour le secteur de l'Aviation civile. À la date de la présente notice annuelle, CAE demeure la seule société à avoir fait certifier aux normes de niveau D un générateur d'images fondé sur un moteur moderne de jeux vidéos. Vers la fin de l'exercice 2025, CAE a déployé le système sur des dispositifs d'entraînement pour hélicoptères et prévoit d'intégrer cette technologie de pointe aux simulateurs de missions UAV de prochaine génération afin d'améliorer le réalisme et l'efficacité de l'entraînement et de s'assurer que les exploitants sont bien préparés pour leurs missions.

Toujours au cours de l'exercice 2025, CAE a présenté une application immersive de formation des pilotes ayant recours au casque de réalité mixte Vision Pro d'Apple lors de l'événement NBAA-BACE. En utilisant l'informatique spatiale pour apporter une précision réaliste aux interactions au sein du poste de pilotage, l'application permettra aux pilotes d'effectuer à distance des activités de formation qui ne sont actuellement accessibles que dans les centres de formation. L'application, qui fait partie de l'offre de formation de CAE, augmentera non seulement l'efficacité et la rapidité de la formation des pilotes en toute sécurité, mais permettra également aux pilotes de s'entraîner à tout moment et n'importe où. L'application fait actuellement l'objet de tests sur le programme du Global 7500 de Bombardier et devrait être déployée sur la plateforme de plusieurs autres avions au cours de l'exercice 2026.

Au cours de l'exercice 2024 et de l'exercice 2025, CAE a vendu et livré plusieurs systèmes de formation de la CAE TRAX Academy, un continuum de formation avancée conçu pour améliorer l'efficacité de la formation des pilotes militaires. Ce système intègre le simulateur en réalité virtuelle (RV) Sprint de CAE, qui utilise des technologies de pointe en matière de réalité mixte et CAE Rise^{MC} à des fins d'entraînement synthétique fondé sur l'IA. Le système de formation favorise l'apprentissage au rythme de chacun dans un environnement virtuel, immersif et haute-fidélité. D'autres dispositifs ont été déployés auprès des clients et des essais collaboratifs sont en cours afin d'améliorer l'expérience d'apprentissage et de formation.

Toujours au cours de l'exercice 2024, CAE a entamé la phase II du prototypage rapide de l'Armée américaine pour le programme d'entraîneur virtuel du soldat (*Soldier Virtual Trainer, SVT*). Ce projet de 20 mois permettra d'affiner le prototype de développement des compétences en matière d'armement, le système SVT Core et le tuteur intelligent. Après deux ans de sélection concurrentielle, le prototype SVT, qui fait partie de l'environnement d'entraînement synthétique, permettra d'améliorer l'entraînement des soldats. Le programme SVT, qui relève du Program Executive Office for Simulation, Training and Instrumentation, est destiné à remplacer les systèmes d'entraînement obsolètes, à combler les lacunes en matière d'entraînement et à préparer les soldats à des opérations

multidomains. Le secteur Défense et sécurité de CAE accorde la priorité à ces solutions agiles afin de répondre aux besoins des clients et afin que ceux-ci puissent atteindre leurs objectifs de modernisation à l'échelle mondiale.

Innovation dans l'ensemble des activités de CAE

Au cours de l'exercice 2025, CAE a poursuivi d'importants projets de transformation afin de préparer le terrain pour une activité future beaucoup plus importante et de transformer notre secteur grâce à l'innovation en matière de technologie numérique et au leadership éclairé. Nous poursuivons plusieurs projets dans le but d'optimiser notre modèle d'exploitation, de numériser davantage nos processus et de générer des économies d'échelle importantes et récurrentes. CAE a mis en place des technologies de pointe au sein de nos processus et de nos activités qui incluent la transformation numérique et l'optimisation de nos activités de fabrication et d'approvisionnement, et de l'infrastructure TI connexe. CAE et ses partenaires de projet travaillent en collaboration en vue de développer des capacités pour réduire la durée du cycle de production, réduire au minimum les stocks et améliorer le délai de commercialisation des produits.

CAE s'appuie sur l'IA afin de rationaliser ses activités et d'enrichir l'expérience utilisateur. Citons notamment le déploiement de d'un assistant de développement à base d'intelligence artificielle à plus de 1 000 développeurs, dans le but d'accélérer le développement de logiciels. Au sein du service financier, l'introduction des services cognitifs appliqués aux comptes fournisseurs a non seulement amélioré l'efficacité, mais a également augmenté de façon significative la satisfaction des employés. Au cours de l'exercice 2025, CAE a également jeté des bases solides en matière d'applications futures d'IA, comprenant les robots de conversation d'entreprise, les assistants de génération de contenu pour les didacticiels et les outils avancés de génération augmentée d'information contextuelle. De plus, CAE a renforcé son infrastructure d'apprentissage machine afin de créer, de déployer et d'alimenter des modèles d'IA sophistiqués. Cela comprend un modèle prédictif actuellement utilisé dans le domaine de la formation pour l'aviation d'affaires afin de déterminer la probabilité d'annulation des clients, et d'autres modèles sont en cours d'élaboration afin de prévoir les besoins en formation et d'améliorer la gestion des ressources.

Pour l'exercice 2026, CAE a établi une feuille de route pour ses produits et ses technologies qui met l'accent sur trois grands axes : l'excellence de l'expérience client, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et le tracé de l'avenir en matière de formation et d'opérations critiques. Ces trois axes bénéficieront d'une accélération du déploiement des cas d'utilisation de l'IA dans l'ensemble de la Société, ce qui permettra de réaliser des gains d'efficacité à l'interne et d'accroître nos compétences pour nos clients. Toutes les activités prévues dans la feuille de route viseront à offrir des parcours de formation personnalisés à l'aide d'entraîneurs et de concierges propulsés par l'IA, à créer de nouvelles sources de produits des activités ordinaires, notamment des moteurs de simulation de mission, à générer des données d'analyse sur la formation des pilotes et à améliorer l'efficacité dans l'ensemble de notre chaîne de valeur.

4.5 Fabrication et services

CAE fournit une gamme complète de solutions comportant des produits et services pour outiller les gens ayant un rôle critique en leur offrant des connaissances et des solutions permettant de rendre plus sécuritaire le monde dans lequel nous vivons. En tant qu'entreprise technologique, nous tirons parti des technologies numériques pour recréer le monde réel en déployant des solutions de formation par simulation et de soutien aux opérations critiques.

Fabrication

Les installations de fabrication et d'assemblage de CAE sont situées à Montréal (Canada), à Arlington et à Tampa (États-Unis) et à Stolberg (Allemagne).

La majeure partie des activités de fabrication et d'intégration pour les secteurs Aviation civile et Défense et sécurité est menée aux installations de CAE à Montréal et à Arlington, et certains travaux connexes d'intégration et de mise à niveau sont également réalisés aux installations de Tampa et de Stolberg. Les installations d'Arlington et de Tampa effectuent l'intégration des systèmes militaires et des essais de l'équipement de simulation destiné aux contrats liés aux forces armées américaines.

Les investissements notamment dans de l'équipement d'automatisation de la fabrication, dans des outils logistiques en soutien à la chaîne d'approvisionnement et en IA continuent d'améliorer l'efficacité et l'agilité de CAE au chapitre de la fabrication et d'augmenter la précision des décisions visant la chaîne d'approvisionnement.

Services

Les centres de formation et de services de CAE se trouvent à différents endroits dans le monde. Bien que son siège social se trouve à Montréal (Canada), CAE compte près de 240 emplacements et installations de formation dans plus de 40 pays.

Ces installations incluent des organismes de formation à la qualification de type offrant la formation de pilotes, de techniciens de maintenance et de personnel de cabine aux exploitants d'avions d'affaires et commerciaux, des centres de formation initiale fournissant de la formation à la licence de pilote professionnel à de futurs pilotes, des centres de formation pour le secteur de la Défense et sécurité offrant une formation en classe, sur simulateur et en vol dans le but de former des membres d'équipage d'aéronefs militaires compétents, un centre de formation des services de la circulation aérienne qui offre une formation initiale aux futurs contrôleurs de la circulation aérienne et spécialistes de l'information de vol, et de nombreux établissements à partir desquels CAE offre des services de soutien technique aux centres de formation aéronautique.

CAE propose un éventail de services de soutien technique aux exploitants de simulateurs des secteurs Aviation civile et Défense et sécurité, notamment des pièces de rechange et de réparation ainsi que des services d'installation, de déménagement, de mise à niveau et de formation technique. Des clients ont recours aux services techniques de CAE pour trouver des réponses à leurs questions, pour être dépannés ou pour obtenir des conseils. Les services s'étendent aux visites d'ingénieurs de CAE chez les clients, afin d'aider ces derniers à assurer leurs activités de maintenance et de réparation. Les services de mise à niveau des secteurs Aviation civile et Défense et sécurité ne sont pas limités aux produits de CAE, puisque CAE est en mesure de mettre à niveau la plupart des simulateurs d'autres fabricants. Les services de CAE sont offerts avec la vente de simulateurs ou par l'intermédiaire de contrats de maintenance ou de commandes individuelles. CAE estime que ses activités de service créent des occasions d'influer sur la mise à niveau de simulateurs de vol installés, tout en fournissant de précieuses indications sur les besoins de formation des clients.

Notre secteur de solutions numériques axées sur les opérations aériennes (Flightscape) offre une gamme de produits fournissant des solutions pour les opérations des compagnies aériennes, notamment la gestion de la formation, la gestion des équipages, la gestion des vols, la gestion aéroportuaire, la gestion des services à bord et le contrôle des opérations. Grâce à notre plateforme intégrée, le poste de contrôle des opérations dispose désormais d'un environnement unique pour communiquer et fournir des informations et des prévisions sur les perturbations et les retards éventuels, ce qui permet aux compagnies aériennes de réduire leurs coûts d'exploitation et d'améliorer la satisfaction de leurs clients. Les avantages de notre solution de gestion des opérations aériennes comprennent la réduction de l'utilisation du carburant et des émissions de carbone pour les opérations régulières et irrégulières. Notre solution de gestion des équipages et des aéroports réduit les coûts des équipages découlant des perturbations et améliore l'affectation du personnel. Finalement, notre solution de gestion des mouvements réduit les coûts associés aux retards et aux annulations pour les compagnies aériennes.

Le secteur Défense et sécurité de CAE fournit une gamme de services de soutien à la formation, comme le soutien logistique aux entrepreneurs, des services de maintenance et des services d'instruction en classe et d'entraînement sur simulateur dans plus de 145 établissements dans le monde, en plus du soutien informatique pour les missions, des services de gestion de l'information sur la maintenance et d'autres services divers qui ne sont pas directement liés à la simulation et à la formation. CAE est également le seul fournisseur mondial d'équipement de détection d'anomalies magnétiques certifié pour les voilures fixes et tournantes pour les armées occidentales.

CAE offre aussi des services d'analyse et d'ingénierie qui tirent parti de la modélisation et de la simulation, ainsi que d'autres technologies avancées, afin de développer des solutions innovatrices pour relever les défis les plus complexes des clients. Elle propose aux clients une série de services et de spécialisations dans des domaines tels que l'intégration des facteurs humains et des systèmes humains, la planification fondée sur les capacités, les environnements synthétiques évolués, la cybersécurité, l'ingénierie des systèmes et des logiciels pour les systèmes de commandement, de contrôle, de communication, de renseignement, de surveillance, de reconnaissance et informatiques ainsi que les systèmes de guerre électronique, les systèmes et services de formation, les environnements intégrés d'information et le soutien en service pour la maintenance et l'exploitation de la flotte.

4.6 Compétences et connaissances spécialisées

CAE emploie surtout des diplômés en génie et en développement de logiciels, ainsi que des pilotes, des instructeurs, des spécialistes de la formation au pilotage, des experts en régulation des vols et des spécialistes de l'exploitation des compagnies

aériennes. À titre de chef de file de l'industrie, CAE est en mesure de former son personnel aux technologies et aux logiciels nécessaires à l'équipement de bord et la mise en œuvre des logiciels d'aviation de simulation. Les instructeurs de vol sont généralement d'anciens pilotes de ligne ou des forces armées. Reconnaisant l'importance capitale du talent technique et du développement logiciel pour la capacité d'innovation de CAE, CAE a déployé un cheminement de carrière qui vise à perfectionner le talent au sein de la communauté technologique de CAE.

Les instructeurs de vol constituent le deuxième groupe d'employés en importance de CAE après les ingénieurs et représentent la Société auprès des clients. Ils constituent également l'élément clé pour faire en sorte que nous maintenions notre position en tant que modèle d'excellence en formation dans le secteur. Nous avons mis en œuvre un certain nombre d'initiatives visant à améliorer les compétences de nos instructeurs dans le cadre de notre nouvelle structure de formation. Être le leader mondial en stratégie de formation améliore notre proposition de valeur en formation pour l'aviation et encourage les instructeurs à réaliser notre vision. Notre stratégie a été élaborée pour favoriser le recrutement, le perfectionnement et le maintien en fonction des meilleurs instructeurs et elle comprend la détermination des qualités propres aux instructeurs de premier plan et l'établissement de la norme sectorielle en matière de gestion du rendement des instructeurs afin d'améliorer notre avantage concurrentiel. Cette initiative servira à rehausser le profil de nos instructeurs tant à l'interne qu'à l'externe. Elle nous aide également à établir l'infrastructure de ressources humaines appropriée par rapport aux instructeurs et à leur offrir les outils dont ils ont besoin pour exceller.

Afin d'optimiser son leadership en formation, CAE investit dans plusieurs secteurs clés :

- L'amélioration du rendement des instructeurs, ce qui permet à CAE de renforcer son infrastructure de soutien aux instructeurs, y compris les nouvelles fonctions, nouveaux procédés et nouveaux outils de soutien technique;
- L'amélioration de l'offre en formation au moyen de l'investissement dans le développement de didacticiels et d'outils de soutien aux services de formation;
- CAE continue d'investir dans la R-D afin de renouveler son offre de services de formation et met à profit son organisation d'ingénierie et ses capacités en ingénierie pour soutenir les solutions de formation stratégiques;
- Le perfectionnement et les cours d'appoint à l'intention de sa main-d'œuvre, particulièrement nécessaires lorsque des technologies émergentes et de rupture sont adoptées et mises en œuvre dans les processus, les produits et les services de CAE; et
- La création d'occasions d'apprentissage significatives intégrées au travail en soutien aux futures générations, aux futurs talents et à la future main-d'œuvre de CAE.

4.7 Concurrence

Les marchés internationaux où nous vendons nos produits de simulation et proposons nos services de formation et nos solutions numériques sont hautement compétitifs, et nous estimons que cette concurrence s'intensifiera à l'avenir. La section 11.1 « *Risques stratégiques* » du rapport de gestion de 2025 de CAE présente de plus amples renseignements au sujet de la concurrence à titre de facteur de risque pour CAE.

4.8 Chaîne d'approvisionnement

CAE traite avec une variété de fournisseurs de biens et de services dans ses divers secteurs d'activité. La plupart des matières premières utilisées pour la fabrication (telles que la tôle, les fils, les câbles et les composants électroniques) peuvent être obtenues directement auprès de multiples sources commerciales. Nous obtenons des données, des pièces, de l'équipement et bien d'autres intrants auprès d'un grand nombre de fabricants OEM, de sous-traitants et d'autres sources. CAE pourrait perdre son avantage concurrentiel si elle ne parvient pas à prévoir les changements connus et imprévus de la part des fabricants OEM existants ou nouveaux ou à y réagir de façon agile. De plus, nous ne sommes pas toujours en mesure de trouver au moins deux fournisseurs pour les intrants dont nous avons besoin et, dans le cas des simulateurs pour des appareils particuliers et d'autres dispositifs de formation, des intrants importants ne proviennent que d'un seul fournisseur. Nous sommes donc vulnérables au risque lié à l'établissement de prix captif des produits, aux retards dans le calendrier de livraison, à la situation financière des fournisseurs uniques et à leur volonté de faire affaire avec nous.

Des changements imprévisibles dans les tendances relatives à l'offre et à la demande à l'échelle mondiale pourraient entraîner des retards dans la livraison des projets, augmenter leurs coûts et entraîner une baisse du rendement des soumissions. Les progrès de l'IA, de la numérisation et de l'électrification, conjugués aux pressions géopolitiques, pourraient accentuer les déséquilibres de la chaîne d'approvisionnement mondiale à l'égard de certaines matières premières et de certains produits électroniques. Dans ce contexte en évolution, les pénuries et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement peuvent entraver notre capacité à exécuter les projets en temps voulu, à répondre aux besoins du marché secondaire ou à mener à bien les projets, autant de facteurs qui pourraient entraîner des pénalités ou se répercuter sur la rentabilité des contrats et avoir un effet négatif important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'incertitude géopolitique, l'empiètement des fabricants OEM, l'évolution des politiques commerciales américaines ou des règlements d'application en la matière, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les sous-traitants et la propriété intellectuelle de tiers en tant que facteurs de risque pour CAE, se reporter aux sections 11.1 « *Risques stratégiques* », 11.2 « *Risques opérationnels* » et 11.6 « *Risques légaux et réglementaires* » du rapport de gestion de 2025 de CAE.

4.9 Propriété intellectuelle

CAE compte en partie sur ses enregistrements de brevets et de dessins industriels, sur ses secrets commerciaux, sur ses marques de commerce, sur ses droits d'auteur et sur des restrictions contractuelles, comme des ententes de confidentialité et des licences, pour établir et protéger ses droits de propriété. CAE détient un portefeuille exhaustif d'enregistrements de brevets et de dessins industriels qui lui confère des droits exclusifs sur des inventions et des dessins de grande valeur dans des marchés stratégiques. Au 31 mars 2025, le portefeuille comptait 280 enregistrements actifs et 91 demandes en cours.

Bien que de nombreux actifs de propriété intellectuelle soient protégés par des enregistrements de brevets et de dessins industriels, d'autres sont stratégiquement protégés par le secret commercial, ou autrement par des divulgations défensives afin d'empêcher quiconque de les revendiquer ultérieurement comme étant les siens.

CAE s'appuie sur son portefeuille de marques de commerce afin d'empêcher que des tiers n'érodent sa valeur de marque, un actif dont la valeur s'est accrue au fil des ans, car CAE a toujours offert l'excellence à ses clients.

CAE a signé des contrats incluant des clauses de non-divulgaration et de confidentialité avec des tiers et a prévu des dispositions similaires dans les contrats de travail avec son personnel afin de protéger ses renseignements exclusifs, y compris ses secrets commerciaux. CAE a également des politiques internes concernant l'éthique et la propriété intellectuelle qui encadrent le personnel confronté aux enjeux de propriété intellectuelle de CAE et de tiers.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques liés à la cybersécurité, à la propriété intellectuelle et aux TI, se reporter aux sections 11.3 « *Risques de cybersécurité* », 11.6 « *Risques légaux et réglementaires* » et 11.9 « *Risques technologiques* » du rapport de gestion de 2025 de CAE.

4.10 Cycles

Dans le secteur Défense et sécurité, le volume des commandes peut varier grandement d'un trimestre à l'autre, en raison de l'échelonnement irrégulier des commandes gouvernementales, des processus d'approvisionnement et des cycles budgétaires. Les achats dans le secteur Défense et sécurité sont également fortement touchés par le contexte de sécurité et les changements politiques et administratifs à l'échelle mondiale. CAE atténue cette variabilité grâce à des pratiques d'évaluation continues du contexte commercial et du marché, et en s'engageant de manière proactive auprès de ses clients gouvernementaux pour envisager d'autres avenues que les approches traditionnelles en matière d'approvisionnement. Elle tente également, dans la mesure du possible, de conclure des ententes de formation et de soutien aux services à long terme, les contrats de soutien d'une durée de 20 à 25 ans étant la norme pour de nombreux systèmes avancés.

Les ventes d'équipement à des transporteurs aériens par le secteur Aviation civile sont assujetties aux cycles d'expansion et de contraction de l'ensemble de l'industrie du transport aérien commercial, ainsi qu'à la disponibilité du crédit et à la conjoncture économique. La demande pour les services de formation est également touchée, dans une moindre mesure, par les cycles plus longs des industries du transport aérien commercial et de l'aviation d'affaires. Le secteur Aviation civile est également fortement

touché par le caractère saisonnier des activités : durant la haute saison de voyage (vacances d'été, fêtes de fin d'année, etc.), les pilotes de l'aviation commerciale et de l'aviation d'affaires sont souvent trop occupés à piloter pour suivre des séances de formation.

Outre l'ensemble de ce qui précède, les risques commerciaux liés à nos activités et à notre stratégie d'entreprise, à nos marchés, à l'envergure internationale de nos activités et de nos secteurs et à la conjoncture macroéconomique, dont il est traité de façon détaillée à la section 11 « *Risques et incertitudes liés à nos activités* » du rapport de gestion de 2025 de CAE, ajoutent chacun leurs propres éléments d'incertitude liés aux cycles commerciaux de la Société.

4.11 Personnel

Pour soutenir ses stratégies de croissance, ses objectifs et ses activités normales, CAE doit maintenir une main-d'œuvre suffisante, qualifiée et engagée.

CAE compte environ 13 000 employés, dont environ 2 300 sont représentés par des syndicats et visés par 54 conventions collectives au 31 mars 2025. Ces conventions collectives ont des durées et des dates d'échéance variées. La Société entretient des relations constructives et positives avec ses syndicats et s'efforce d'établir des conditions mutuellement avantageuses tout en préservant la compétitivité de ses coûts.

CAE s'efforce de mettre en place des pratiques qui stimulent le développement et la mobilisation du personnel par le biais de communications avec les employés, de processus comme son processus d'évaluation semestriel des talents et du leadership, un accent sur la culture d'entreprise et l'évaluation et les plans d'évaluation et de perfectionnement connexes pour les leaders actuels et futurs, et un engagement global envers le bien-être physique et mental des membres du personnel. La Société investit dans ses employés au moyen de formations techniques, de formations au leadership ainsi que des projets et des cheminements de carrière axés sur l'expérience de travail globale et l'avancement professionnel de l'employé.

Notre situation financière, la réputation de notre marque mondiale et notre capacité à atteindre nos objectifs stratégiques peuvent être affectées négativement par une incapacité à gérer l'attrition, à conserver et à intégrer le personnel clé, à faire progresser nos dirigeants, à maintenir une main-d'œuvre de taille appropriée pour répondre aux besoins des contrats, et à assurer la transition des employés des projets terminés vers de nouveaux projets ou entre les groupes d'affaires internes.

Pour obtenir plus de détails sur les risques liés aux talents et à la main-d'œuvre en tant que facteurs de risque pour CAE, se reporter à la section 11.4 « *Risques liés aux talents* » du rapport de gestion 2025 de CAE.

4.12 Développement durable

Chez CAE, le développement durable fait partie intégrante de qui nous sommes en tant qu'entreprise et de la façon dont nous exerçons une influence en rendant le monde plus sûr. Le développement durable fait partie intégrante de notre culture et de notre modèle d'affaires, de nos décisions et de nos actions. Notre priorité est de garantir la sécurité et le bien-être de nos employés et de nos clients, ainsi que de créer de la valeur à long terme pour toutes nos parties prenantes là où nous sommes implantés. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver le rapport mondial annuel sur les activités et la durabilité, y compris la feuille de route sous-jacente en matière de développement durable, ses objectifs et ses progrès, ainsi que les données sur le rendement.

Le noble objectif de CAE, qui est de rendre le monde plus sûr, rend compte de la façon dont elle exerce une influence dans le monde et guide ses décisions et ses actions. Améliorer la sécurité de l'aviation civile et soutenir la paix et la démocratie grâce à l'état de préparation des forces alliées sont deux objectifs ancrés dans nos principes de développement durable.

Au cours de l'exercice 2025, bon nombre de nos projets ont eu un impact important en matière de développement durable. Au nombre de ces projets figurent les suivants :

- Nous avons obtenu l'approbation de l'initiative Science Based Targets (SBTi) de nos cibles de réduction à court terme (10 ans). CAE s'est engagée à réduire les émissions des champs d'application 1 et 2 de 85,7 % par rapport aux niveaux de l'exercice 2019 et les émissions du champ d'application 3 de 32,5 % par rapport au niveau de l'exercice 2022 d'ici la fin de l'exercice 2033. La cible du champ d'application 3 ne concerne que les catégories suivantes : les biens et services achetés,

les biens d'équipement et les activités liées aux carburants et à l'énergie. Ces cibles ambitieuses guideront notre démarche de décarbonisation et nous aideront à passer de la neutralité carbone à zéro émission nette. À cet égard, nous avons mis en œuvre une stratégie globale de décarbonisation comportant quatre volets : l'aviation, l'approvisionnement, les produits et services ainsi que les bâtiments. Nous avons réalisé des progrès dans chacun de ces domaines, comme le travail au développement d'un kit de conversion électrique pour nos avions de formation ab initio, l'application des principes de l'économie circulaire, l'optimisation de nos produits visant l'efficacité énergétique, l'intégration de technologies à faibles émissions de carbone et l'application de normes de construction durable. En outre, cette année, nos unités d'exploitation Aviation civile et Défense et sécurité ont élaboré des plans tactiques de décarbonisation qui nous aideront à progresser vers les cibles des champs d'application 1 et 2 pour l'exercice 2033 par rapport à notre base de référence de l'exercice 2019.

- Nous avons élaboré un processus de tarification interne du carbone (**TIC**) fictive pour intégrer les considérations liées au carbone dans notre prise de décisions relativement à l'affectation future des capitaux. Notre TIC fictive complète les plans des unités d'exploitation en tant que mécanisme supplémentaire leur permettant de mesurer l'impact des occasions potentielles sur la transition progressive de CAE vers une croissance à moindre intensité de carbone. Le processus de TIC fictive fournira aux chefs d'entreprise des données pertinentes sur les émissions de carbone associées aux projets de croissance. Ils pourront planifier les investissements futurs nécessaires pour réduire ou atténuer les émissions de carbone des projets dès le départ.
- Nous avons également renforcé notre engagement auprès de nos clients, fournisseurs, partenaires et pairs de l'industrie à collaborer concernant les solutions et les pratiques exemplaires qui favorisent la décarbonisation du secteur aérospatial. Nous avons réalisé des progrès importants dans nos relations avec nos fournisseurs grâce à notre programme « Résilients ensemble ». Le programme met l'accent sur nos fournisseurs stratégiques, en leur offrant du soutien et en définissant des objectifs supplémentaires pour renforcer notre réseau d'approvisionnement et faire évoluer les pratiques commerciales, opérationnelles et de développement durable de nos fournisseurs. Au cours de l'exercice 2025, 90 % des fournisseurs directs stratégiques, représentant 98 % des dépenses directes stratégiques de CAE, ont été évalués ou sont en voie de l'être par notre outil tiers de surveillance des risques, EcoVadis, pour un large éventail de risques allant de l'environnement aux droits de la personne. En outre, en tant que cofondateur de l'organisation à but non lucratif Décarbore+, nous aidons les fournisseurs à dresser leur propre inventaire carbone et à mesurer et réduire les émissions de carbone. Parmi les résultats, ces initiatives cernent les possibilités de tirer parti de la décarbonisation pour renforcer la compétitivité et la résilience du secteur.
- Notre stratégie de développement durable repose également sur notre engagement à créer une valeur sociale et à favoriser une culture où chaque employé peut s'épanouir, apporter sa contribution et réussir. Au cours de l'exercice 2025, nous avons reçu plusieurs prix et reconnaissances pour nos efforts en milieu de travail, ce qui reflète notre engagement continu à attirer, perfectionner et soutenir les meilleurs talents en fonction de leurs compétences et de leurs contributions. Nous avons poursuivi notre démarche de réconciliation afin de renforcer les relations avec les peuples autochtones au Canada, grâce à un engagement plus étroit avec notre Conseil consultatif autochtone et à la formation de tous les employés canadiens sur les cadres juridiques régissant les pratiques en matière d'engagement privé avec les communautés autochtones.
- Nous avons continué de renforcer notre cadre de gouvernance, nos politiques et nos pratiques de divulgation en matière de développement durable, nos processus d'établissement de rapports et nos contrôles, afin de nous préparer à l'assurance externe de nos données extra-financières et à la conformité avec les cadres existants et à venir imposant la divulgation de données sur le développement durable dans les rapports financiers. Nous avons également étendu nos efforts de transparence sur l'inventaire des émissions de GES du champ d'application 3 en divulguant pour la première fois une catégorie supplémentaire, soit l'utilisation des produits vendus.
- Notre rendement et nos réalisations en matière de développement durable sont indiqués dans notre rapport annuel mondial d'activités et de développement durable. Nos objectifs, l'approche de la direction, les initiatives et les faits saillants en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont également indiqués dans ce rapport, disponible à l'adresse www.cae.com/fr/developpement-durable/.

L'engagement de CAE envers le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes d'autonomisation des femmes des Nations Unies ainsi que l'importance que CAE accorde aux facteurs de développement durable se traduisent dans ses codes et ses politiques, y compris les suivants, qui peuvent être consultés sur le site Web de CAE :

- Politique en matière de lutte contre la corruption;
- Politique sur les cadeaux et marques d'hospitalité;
- Politique sur les dons de charité et les commandites;
- Code d'éthique professionnelle;
- Politique relative aux minerais de conflit;
- Politique mondiale sur l'environnement, la santé et la sécurité;
- Politique en matière de droits de la personne;
- Politique relative au milieu de travail inclusif et à l'égalité des chances;
- Politique relative aux signalements internes;
- Politique sur le lobbying et les contributions politiques;
- Code de conduite des fournisseurs et des partenaires d'affaires.

Le rapport a été rédigé en conformité avec les normes de développement durable de la Global Reporting Initiative (**GRI**). La GRI est un organisme indépendant qui fournit un cadre reconnu mondialement pour la production de rapports sur le développement durable à l'échelle des entreprises et des industries. CAE relève également du Sustainability Accounting Standards Board selon deux normes propres au secteur, et du Carbon Disclosure Project. À mesure que les obligations de divulgation des organismes de réglementation évoluent, nous nous préparons à la présentation de l'information financière relative aux risques liés aux changements climatiques. CAE respecte les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Nous continuons de présenter des rapports sur les objectifs de développement durable (**ODD**) des Nations Unies, à savoir les cinq objectifs indiqués ci-dessous sur lesquels notre stratégie d'entreprise et notre modèle d'affaires sont les plus alignés, en établissant une correspondance entre ces objectifs et nos principaux enjeux en matière de développement durable. Nous avons l'intention de poursuivre le processus d'intégration des ODD et de communiquer nos progrès en conséquence :



De plus amples renseignements sur la stratégie et les initiatives en matière de développement durable de CAE se trouvent dans notre rapport annuel mondial d'activités et de développement durable disponible en ligne au www.cae.com/fr/developpement-durable/.

4.13 Monnaies étrangères

Nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, et environ 90 % de nos produits des activités ordinaires provenant d'exportations et d'activités internationales sont généralement réalisés en monnaies étrangères, principalement en dollars américains et en euros. Nos produits des activités ordinaires sont générés à raison d'environ 50 % aux États-Unis, le reste provenant de l'Europe et du reste du monde. Les sections 8.3 « *Instruments financiers* » et 11.5 « *Risques financiers* » du rapport de gestion de 2025 de CAE contiennent de plus amples renseignements au sujet des monnaies étrangères en tant que facteur de risque pour CAE.

4.14 Réorganisations

En février 2024, parallèlement à la vente de notre secteur Santé, nous avons annoncé la poursuite de la rationalisation de notre modèle d'exploitation et de notre portefeuille, de l'optimisation de notre structure de coûts et de la génération de gains d'efficacité. Les coûts liés à ce programme de restructuration ont totalisé 39,3 millions \$ pour l'exercice 2024 et 40,6 millions \$ pour l'exercice 2025. Ces dépenses se composaient principalement d'indemnités de cessation d'emploi et autres coûts liés au personnel, ainsi que de perte de valeur d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'actifs au titre des droits d'utilisation liée à l'arrêt de certains produits offerts dans le secteur Aviation civile. Ce programme de restructuration a été achevé au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2025.

Pour de plus amples renseignements sur les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, se reporter à la section 5.3 « *Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition* » du rapport de gestion de 2025 de CAE.

5. RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOS ACTIVITÉS

Pour obtenir une description des facteurs de risque liés à CAE et à ses activités, se reporter à la section 11 « *Risques et incertitudes liés à nos activités* » du rapport de gestion de 2025 de CAE, qui est intégrée par renvoi dans la présente notice annuelle.

6. DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

6.1 Dividendes

Le montant de tout dividende et la date à laquelle son versement a lieu sont déterminés au gré de notre conseil d'administration. Ce dernier revoit périodiquement la politique en matière de dividendes en fonction des besoins de trésorerie de nos activités d'exploitation, des besoins de liquidités et de la situation financière prévue. CAE n'a déclaré ni versé aucun dividende au cours des exercices 2023, 2024 et 2025.

6.2 Rachat et annulation d'actions ordinaires

Le 6 juin 2025, nous avons annoncé le renouvellement du programme d'OPRCA de la Société visant le rachat d'un maximum de 16 019 294 de nos actions ordinaires. L'OPRCA a débuté le 10 juin 2025 et prendra fin le 9 juin 2026 ou avant cette date si nous effectuons des rachats ou choisissons de mettre fin à l'OPRCA. Les rachats aux termes de l'OPRCA seront effectués par l'intermédiaire de la TSX, conformément aux politiques applicables de la TSX, ou de la NYSE, conformément aux règles et politiques applicables de la NYSE et aux lois américaines, ou de toute autre manière autorisée par les règles boursières et lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris par l'intermédiaire de plateformes de négociation alternatives et de rachats de blocs hors bourse négociés de gré à gré. Le prix que CAE versera pour les actions ordinaires correspond au cours du marché à la date d'acquisition, majoré des frais de courtage. Dans le cas des rachats de blocs hors bourse, les rachats seront effectués à escompte par rapport au cours en vigueur, aux termes des modalités de la dispense applicable et sous réserve de celles-ci. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'OPRCA seront annulées.

Au cours de l'exercice 2025, nous avons racheté et annulé un total de 856 230 actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCA précédente, à un prix moyen pondéré de 24,85 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie totale de 21,3 millions \$. La Société n'avait pas d'OPRCA en place pendant les exercices 2023 et 2024; par conséquent, aucune action ordinaire n'a été rachetée aux fins d'annulation dans le cadre d'une OPRCA au cours de ces deux exercices.

7. STRUCTURE DU CAPITAL ET MARCHÉ DES TITRES

7.1 Description du capital social

Le montant de tout dividende et la date à laquelle son versement a lieu sont déterminés au gré de notre conseil d'administration. Ce dernier revoit annuellement la politique en matière de dividendes en fonction des besoins de trésorerie de nos activités d'exploitation, des besoins de liquidités et de la situation financière prévue. CAE n'a déclaré ni versé aucun dividende au cours des exercices 2023, 2024 et 2025.

Notre capital autorisé compte un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale, pouvant être émises en séries. Chaque action ordinaire donne à son porteur le droit de recevoir des dividendes, à mesure que le conseil d'administration en déclare, le droit à un vote à toutes les assemblées des porteurs d'actions ordinaires et le droit de participer de façon proportionnelle avec les autres porteurs d'actions ordinaires à la distribution de nos actifs en cas de liquidation ou de dissolution de la Société, sous réserve des droits prépondérants des porteurs d'actions de rang supérieur aux actions ordinaires.

À la fermeture des bureaux le 31 mars 2025 et le 12 juin 2025 respectivement, 320 265 108 et 320 559 699 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Il n'y a aucune action privilégiée émise et en circulation.

7.2 Cours et volume des opérations sur les actions ordinaires

Les actions ordinaires en circulation de CAE sont cotées et négociées à la TSX et à la NYSE sous le symbole CAE.

CAE inc. Cours de l'action à la TSX — EX2025			
Mois	Min.	Max.	Volume total
Avril 2024	25,42 \$	27,46 \$	18 796 107
Mai 2024	25,26 \$	28,85 \$	31 019 309
Juin 2024	24,77 \$	26,58 \$	26 462 490
Juillet 2024	24,40 \$	26,36 \$	18 482 072
Août 2024	22,62 \$	24,67 \$	18 146 245
Septembre 2024	23,86 \$	25,39 \$	23 032 282
Octobre 2024	24,50 \$	26,49 \$	23 600 766
Novembre 2024	25,04 \$	32,91 \$	39 187 162
Décembre 2024	32,75 \$	36,52 \$	25 436 102
Janvier 2025	33,84 \$	35,38 \$	23 506 008
Février 2025	33,36 \$	38,03 \$	25 189 471
Mars 2025	34,10 \$	36,48 \$	26 172 390

CAE inc. Cours de l'action à la NYSE — EX2025			
Mois	Min. (\$ US)	Max. (\$ US)	Volume total
Avril 2024	18,54 \$	20,22 \$	12 637 162
Mai 2024	18,49 \$	21,10 \$	14 662 583
Juin 2024	18,03 \$	19,41 \$	14 218 227
Juillet 2024	17,65 \$	19,28 \$	10 416 350
Août 2024	16,29 \$	17,95 \$	13 155 771
Septembre 2024	17,60 \$	18,75 \$	14 200 309
Octobre 2024	17,60 \$	19,19 \$	11 322 630
Novembre 2024	17,95 \$	23,47 \$	12 949 696
Décembre 2024	22,70 \$	25,38 \$	8 267 345
Janvier 2025	23,53 \$	24,67 \$	9 568 420
Février 2025	23,09 \$	26,78 \$	12 403 912
Mars 2025	23,58 \$	25,55 \$	9 924 757

7.3 Ventes antérieures

Pour la période de 12 mois close le 31 mars 2025, la Société a émis des actions ordinaires et des titres pouvant être convertis, exercés ou échangés en vue d'obtenir des actions ordinaires comme il est présenté dans le tableau ci-dessous :

<u>Date d'émission</u>	<u>Type de titres émis</u>	<u>Raison de l'émission</u>	<u>Nombre de titres émis</u>	<u>Prix d'émission/d'exercice par titre</u>
1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025	Actions ordinaires	Exercice d'options et acquisition des droits sur DVAR et DVNR	2 809 105	24,32 \$ (prix moyen pondéré)
1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025	Options sur actions	Attribution d'options	779 288	25,45 \$ (prix moyen pondéré)
1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025	Droits à la valeur d'actions liés au rendement (DVAR)	Attribution de DVAR	903 341	25,42 \$ (prix moyen pondéré)
1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025	Droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DVNR)	Attribution de DVNR	393 805	26,13 \$ (prix moyen pondéré)

7.4 Billets de premier rang non garantis

En juin 2023, CAE a conclu un placement privé de billets de premier rang non garantis de série 1 d'un capital global de 400,0 millions \$, portant intérêt au taux de 5,541 % par année, payables en versements semestriels égaux jusqu'à l'échéance en juin 2028 (les **billets**). Le produit net a été affecté au remboursement de certaines dettes impayées aux termes de la facilité de crédit renouvelable de la Société et aux fins générales de l'entreprise.

Les billets constituent des obligations directes de premier rang non garanties de la Société et ont égalité de rang, quant au droit de paiement, avec les autres séries de billets non subordonnés non garantis qui peuvent être émis aux termes de l'acte de fiducie entre la Société et Compagnie Trust BNY Canada, à titre de fiduciaire (peu importe leurs séries, leurs dates ou leurs modalités d'émission réelles), et avec toutes les autres dettes non subordonnées non garanties existantes et futures de la Société. Les billets sont garantis par certaines filiales de la Société, conjointement et solidairement, sur une base de premier rang non garantie.

Dans le cadre du placement, nous avons obtenu une notation de crédit pour les billets. Se reporter à la section 7.5 « *Notations de crédit* ».

7.5 Notations de crédit

Au 12 juin 2025, CAE et les billets sont notés par une agence de notation, S&P Global Ratings (**S&P**). Nos notations de crédit à cette date sont les suivantes :

S&P GLOBAL RATINGS

	<u>Notation</u>	<u>Perspective</u>
Notation de crédit de l'émetteur	BBB-	Négative
Billets	BBB-	Négative

S&P attribue à nos notations de crédit les caractéristiques de crédit suivantes, qui sont fondées sur les renseignements qu'elle met à la disposition du public.

- S&P compte 9 notations de crédit d'émetteur à long terme et 10 notations de crédit de dette à long terme, chacune allant de AAA à D, et ajoute un signe plus (+) ou moins (-) dans les catégories AA à CCC pour indiquer la position relative au sein des catégories de notation. L'absence d'un signe plus (+) ou moins (-) indique que la notation se situe au milieu de la catégorie.
- L'échelle de notation de crédit d'émetteur à long terme de S&P donne un avis prospectif sur la solvabilité globale d'un émetteur. Elle met l'accent sur la capacité et la volonté de l'émetteur de respecter ses engagements financiers à leur échéance et ne s'applique à aucune obligation financière en particulier. La notation de crédit d'émetteur BBB- que S&P nous a attribuée indique que nous nous classons au quatrième rang des 9 catégories de notation de crédit d'émetteur de S&P. Un émetteur qui obtient une notation de catégorie BBB de S&P est considéré comme ayant la capacité adéquate de respecter ses engagements financiers. Toutefois, une conjoncture économique défavorable ou des changements de circonstances sont plus susceptibles d'affaiblir la capacité de l'émetteur à respecter ses engagements financiers.
- L'échelle de notation de crédit de dette à long terme de S&P donne un avis prospectif sur la solvabilité d'un émetteur à l'égard d'une obligation financière, d'une catégorie d'obligation financière ou d'un programme financier en particulier. Elle tient compte de la probabilité de paiement, c'est-à-dire de la capacité et de la volonté de l'émetteur de respecter ses engagements financiers à l'égard d'une obligation aux termes des modalités de celle-ci, entre autres facteurs. La notation de crédit de dette à long terme BBB- que S&P a attribuée aux billets indique que ceux-ci se classent au quatrième rang des 10 catégories de notation de crédit de dette à long terme de S&P. Un instrument d'emprunt auquel S&P attribue la notation BBB est considéré comme présentant des paramètres de protection adéquats. Toutefois, une conjoncture économique défavorable ou des changements de circonstances sont plus susceptibles d'affaiblir la capacité de l'émetteur à respecter ses engagements financiers à l'égard de l'instrument d'emprunt.
- S&P utilise des « perspectives de notation » afin d'indiquer son évaluation de l'orientation éventuelle à moyen terme d'une notation de crédit à long terme, qui est généralement d'au plus deux ans pour les émetteurs de qualité supérieure et les titres de créance. Les perspectives de notation se répartissent en quatre catégories : Positive, négative, stable et en développement. Pour établir la perspective d'une notation, tout changement de conjoncture économique ou commerciale fondamentale est pris en compte.

Ces notations offrent aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité du crédit de CAE et des billets. Toutefois, elles ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir des titres de CAE, et S&P peut les modifier ou les retirer à tout moment. S&P attribue les notes en fonction de critères qu'elle établit à l'occasion, et elle ne fait aucun commentaire sur le cours du marché ou la convenance pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit attribuées par S&P peuvent ne pas refléter l'incidence éventuelle de tous les risques liés à CAE et aux billets ou à la valeur des billets. De plus, les modifications réelles ou prévues des notations de crédit qui nous sont attribuées ou qui sont attribuées à nos titres auront généralement une incidence sur la valeur marchande des billets.

Conformément à la pratique courante, S&P nous a facturé ses services de notation, qui comprennent des frais de surveillance annuels pour la surveillance de la Société et la mise à jour des notations, en plus des frais de notation non récurrents au moment de l'émission des billets. Nous nous attendons raisonnablement à continuer d'effectuer ces paiements au titre des services de notation à l'avenir. Aucun paiement supplémentaire n'a été effectué à S&P pour d'autres services fournis au cours des deux derniers exercices.

8. ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Les administrateurs de CAE sont élus à l'assemblée annuelle des actionnaires et leur mandat se poursuit jusqu'à l'assemblée annuelle suivante des actionnaires ou jusqu'à l'élection ou la nomination de leur successeur. Le nom et le lieu de résidence des administrateurs et des membres de la haute direction de CAE à la date des présentes, leur poste au sein de CAE, leurs fonctions principales au cours des cinq dernières années et l'année où ils sont devenus administrateur sont présentés ci-après.

De plus amples renseignements sur les candidats proposés à l'élection aux postes d'administrateurs de CAE figurent dans la circulaire de sollicitation de procurations datée du 12 juin 2025 relativement à notre assemblée annuelle et extraordinaire des

actionnaires qui se tiendra le 13 août 2025. Tous les membres actuels du conseil (à l'exception de notre président et chef de la direction sortant, Marc Parent) sont candidats à l'élection à l'assemblée, et une autre personne, notre président et chef de la direction entrant, Matthew Bromberg, est candidat à l'élection à l'assemblée.

En plus de se conformer aux lois applicables, le conseil supervise et révisé : (i) les plans stratégiques, les plans d'exploitation, les budgets et le rendement réel par rapport à ceux-ci; (ii) les principaux risques et la pertinence des systèmes et des procédés utilisés pour gérer ces risques; (iii) la surveillance du système de gouvernance d'entreprise; (iv) l'intégrité et la qualité des contrôles internes et des systèmes d'information de gestion; (v) la conformité de CAE aux exigences légales et réglementaires; (vi) le perfectionnement des dirigeants et la planification de la relève et de la retraite; (vii) la nomination et la rémunération des membres de la haute direction et les politiques en matière de rémunération et d'avantages sociaux; (viii) les questions en matière d'inclusion et d'égalité des chances, de protection des données et de protection des renseignements personnels, d'intelligence artificielle, de santé et de sécurité (notamment la sécurité aérienne), d'environnement et de changements climatiques, d'éthique et de lutte contre la corruption, de droits de la personne (notamment l'esclavage moderne) et de développement durable; (ix) les compétences, les aptitudes et les qualités personnelles requises pour les nouveaux administrateurs; (x) les initiatives d'expansion commerciale; (xi) les activités et les politiques en matière de communication, y compris la communication avec les actionnaires; et (xii) le rendement et l'efficacité de chaque administrateur, ainsi que du président et du chef de la direction.

Le conseil compte un comité d'audit, un comité de gouvernance et un comité des ressources humaines.

8.1 Nom et fonctions principales

ADMINISTRATEURS ACTUELS

Nom, lieu de résidence et année d'entrée en fonction à titre d'administrateur	Fonctions principales
AYMAN ANTOUN Ontario, Canada (2022)	<p>M. Antoun est administrateur de société. Il a été président, Amériques, chez IBM jusqu'à récemment, ce qui comprend le Canada, les États-Unis et l'Amérique latine. Il a également été membre de l'équipe de performance d'IBM, qui se compose des 50 principaux dirigeants d'IBM à l'échelle mondiale. Avant d'occuper ce poste en 2020, M. Antoun a été président d'IBM Canada et, avant d'occuper ce poste en 2018, il a occupé divers postes de haute direction des ventes au Canada et aux États-Unis, notamment au sein du groupe des services technologiques mondiaux, des systèmes et de la technologie, de l'industrie de l'éducation, des partenaires d'affaires et de la transformation mondiale des ventes (1988 à 2018).</p> <p>M. Antoun est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en génie électrique de l'Université de Waterloo et est diplômé du programme de la haute direction en analyse financière, gestion des affaires et planification stratégique de la Harvard Business School.</p> <p>M. Antoun est membre du comité d'audit.</p>

Nom, lieu de résidence et année d'entrée en fonction à titre d'administrateur	Fonctions principales
SOPHIE BROCHU Québec, Canada (2023)	<p>M^{me} Brochu est administratrice de société. Elle a été présidente et cheffe de la direction d'Hydro-Québec de 2020 à avril 2023. Elle a été la première femme de l'histoire de la société d'État à occuper ce poste de façon permanente. M^{me} Brochu compte plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de l'énergie. Elle a débuté sa carrière en 1987 à titre d'analyste financière de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), une société gouvernementale québécoise responsable du développement du réseau gazier dans la province. Elle s'est jointe à Énergir (auparavant Gaz Métro) en 1997 et a été nommée présidente et cheffe de la direction en 2007, poste qu'elle a occupé jusqu'en 2019.</p> <p>M^{me} Brochu est titulaire d'un baccalauréat ès arts en économie de l'Université Laval. Elle a reçu des doctorats honorifiques de l'Université de Montréal (HEC Montréal), de l'Université Bishop's et de l'Université Laval. Elle est membre de l'Ordre du Canada et officier de l'Ordre national du Québec.</p> <p>M^{me} Brochu est présidente du comité de gouvernance et membre du comité des ressources humaines.</p>
PATRICK DECASTRE Québec, Canada (2024)	<p>Patrick Decostre est président et chef de la direction de Boralex Inc. depuis décembre 2020. Il a occupé le poste de vice-président et chef de l'exploitation entre juillet 2019 et novembre 2020. Auparavant, il a passé près de 18 ans à établir pour Boralex des bases solides en Europe, où il a amorcé le développement de l'énergie éolienne et dirigé toutes les activités des filiales européennes de Boralex. M. Decostre a d'abord occupé en 2001 le poste de directeur de Boralex S.A., une filiale de Boralex, et a été promu quelques années plus tard au poste de directeur général. Avant de se joindre à Boralex, M. Decostre a occupé différents postes chez Électricité de France pendant 6 ans. M. Decostre est un ingénieur physicien diplômé de l'École polytechnique de Bruxelles, et titulaire d'un diplôme en administration des affaires de la Solvay Business School de Bruxelles.</p> <p>M. Decostre est membre du comité d'audit.</p>
ELISE EBERWEIN Arizona, États-Unis (2022)	<p>M^{me} Eberwein est administratrice de sociétés et a été vice-présidente directrice, Personnel et communications (2013 à 2022) d'American Airlines, Inc. Avant d'occuper ce poste, elle a été vice-présidente directrice, Personnel, Communications et Relations publiques (2005 à 2013) de US Airways et vice-présidente, Communications d'entreprise (2003 à 2005) d'America West Airlines. M^{me} Eberwein a également occupé des postes de direction clés chez Frontier Airlines et Western Pacific Airlines. Elle a commencé sa carrière dans l'aviation en tant qu'hôtesse de l'air.</p> <p>M^{me} Eberwein est titulaire d'un baccalauréat ès arts en communications de masse de la Lindenwood University et d'un MBA pour cadres de l'université d'État du Colorado.</p> <p>M^{me} Eberwein est membre du comité de gouvernance et du comité des ressources humaines.</p>
IAN EDWARDS Québec, Canada (2024)	<p>M. Edwards est président et chef de la direction du Groupe AtkinsRéalis Inc. depuis octobre 2019, alors qu'il occupait le poste de président et chef de la direction par intérim depuis juin 2019. Comptant plus de 30 ans d'expérience dans les projets d'infrastructures et de ressources à l'échelle mondiale, il a dirigé des entreprises en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique. Depuis qu'il s'est joint à AtkinsRéalis en 2014, M. Edwards a occupé plusieurs postes de direction, notamment celui de chef de l'exploitation et de président des infrastructures, où il a supervisé la transformation de l'entreprise et les améliorations opérationnelles. Auparavant, il a occupé des postes de direction au sein du groupe Leighton, où il gérait une entreprise de 20 000 employés œuvrant dans plusieurs secteurs.</p> <p>M. Edwards est titulaire d'un diplôme en génie civil de l'Université Lancashire et est Fellow de l'Institution of Civil Engineers et de la Hong Kong Institution of Engineers.</p>

Nom, lieu de résidence et année d'entrée en fonction à titre d'administrateur	Fonctions principales
MARIANNE HARRISON Massachusetts, États-Unis (2019)	<p>M. Edwards est membre du comité d'audit.</p> <p>M^{me} Harrison est administratrice de société. Jusqu'à récemment, elle a été présidente et cheffe de la direction de John Hancock Life Insurance Company, division américaine de la Société Financière Manuvie établie à Toronto. Elle a également été membre de l'équipe de haute direction de Manuvie. Avant d'occuper ce poste en 2017, M^{me} Harrison a agi comme présidente et chef de la direction de Manuvie Canada, division canadienne de Manuvie. Avant d'assumer ces fonctions en 2013, elle a occupé plusieurs postes de direction à l'échelle de l'entreprise, dont celui de présidente et directrice générale de John Hancock Long-Term Care Insurance et celui de vice-présidente directrice et de contrôleur de Manuvie. Avant de se joindre à Manuvie, M^{me} Harrison a été cheffe des finances, Gestion de patrimoine chez Groupe Banque TD, après avoir occupé plusieurs postes au sein de ce groupe (1998 à 2003) et cadre de direction chez PwC après y avoir occupé de nombreux autres postes (1986 à 1998). M^{me} Harrison siège également au conseil d'administration du Boston Medical Center.</p> <p>M^{me} Harrison est titulaire d'un baccalauréat en littérature anglaise de l'Université Western Ontario et d'un diplôme en comptabilité de l'Université Wilfrid-Laurier. Elle est comptable agréée et, en 2016, elle a été élue Fellow.</p> <p>M^{me} Harrison est présidente du comité d'audit.</p>
PETER LEE Californie, États-Unis (2025)	<p>M. Lee, en plus d'être cofondateur et associé de Browning West, LP, joue un rôle de premier plan dans la recherche en investissement et dans la répartition de capital de la firme. Avant de cofonder Browning West en 2019, il a été associé en investissement chez Criterion Capital Management, où il était responsable de trouver des occasions d'investissement dans plusieurs secteurs. M. Lee a également occupé des postes chez Grey Mountain Partners et Lazard. De plus, il siège actuellement au conseil de Les Vêtements de Sport Gildan inc., à titre de président du comité de la rémunération et des ressources humaines et de membre du comité de gouvernance d'entreprise et de responsabilité sociale. Il a également siégé au conseil de Countryside Properties plc.</p> <p>M. Lee est titulaire d'un baccalauréat ès arts du Carleton College et d'une maîtrise en administration des affaires de la Harvard Business School.</p> <p>M. Lee est membre du comité des ressources humaines.</p>
KATHERINE LEHMAN New York, États-Unis (2025)	<p>M^{me} Lehman est l'actuelle présidente du conseil d'administration de Stella Jones inc. (TSX : SJ), une entreprise de produits industriels établie à Montréal, et est associée de la société d'investissement privé Palladium Equity Partners, LLC, depuis 2022. Elle dirige la stratégie Palladium Heritage dans le cadre de laquelle des investissements sont faits dans des sociétés des secteurs des services industriels et commerciaux. Avant de se joindre à Palladium, elle a été cofondatrice et associée-directrice de Hilltop Private Capital, LLC. Elle compte plus de 20 ans d'expérience dans des postes de haute direction et au sein de conseils d'administration dans le domaine de l'investissement privé, notamment auprès de plus de 20 entités ouvertes et fermées, à but lucratif et sans but lucratif. M^{me} Lehman a déjà siégé au conseil d'une société fermée dans un domaine niche de l'éducation et de la formation et au conseil de Navient (NASDAQ : NAVI) de 2014 à 2022, à titre de présidente du comité de gestion des risques et de membre du comité de la rémunération et du personnel ainsi que du comité de gouvernance.</p> <p>M^{me} Lehman est diplômée de la Wharton School à l'Université de Pennsylvanie (baccalauréat en économie) et de la Columbia Business School (maîtrise en administration des affaires).</p> <p>M^{me} Lehman est membre du comité de gouvernance.</p>

Nom, lieu de résidence et année d'entrée en fonction à titre d'administrateur	Fonctions principales
MARY LOU MAHER Ontario, Canada (2021)	<p>M^{me} Maher a été associée directrice canadienne, Qualité et gestion des risques chez KPMG Canada (2017 à 2021). Elle a aussi été cheffe mondiale, Inclusion et diversité de KPMG International pendant la même période. Elle a occupé divers postes de direction et de gouvernance chez KPMG Canada, y compris cheffe des services financiers, cheffe de l'inclusion et de la diversité et cheffe des ressources humaines (1983 à 2017). Au cours de ses nombreuses années au sein de KPMG Canada, M^{me} Maher a créé et mis sur pied le tout premier conseil national de promotion de la diversité de KPMG Canada et a parrainé le réseau pride@kpmg.</p> <p>M^{me} Maher est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université McMaster et porte le titre de Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés de l'Ontario.</p> <p>M^{me} Maher est présidente du comité des ressources humaines.</p>
MARC PARENT, C.M. Québec, Canada (2008)	<p>M. Parent est président et chef de la direction de CAE depuis octobre 2009. Il est entré au service de la Société en février 2005 en tant que président de groupe, Produits de simulation, avant d'être nommé président de groupe, Produits de simulation et Formation militaire et services associés en mai 2006 et, par la suite, vice-président exécutif et chef de l'exploitation en novembre 2008. M. Parent possède plus de 35 ans d'expérience dans l'industrie aérospatiale. Avant de se joindre à CAE, M. Parent a occupé divers postes auprès de Canadair et de Bombardier Aéronautique, au Canada et aux États-Unis. M. Parent est un ancien président du conseil d'administration de l'Association des industries aérospatiales du Canada et d'Aéro Montréal (grappe aérospatiale du Québec).</p> <p>M. Parent est diplômé en ingénierie mécanique de l'École polytechnique de Montréal et du programme de gestion avancée (<i>Advanced Management Program</i>) de la Harvard Business School. Il a également obtenu un doctorat honorifique de l'École Polytechnique. M. Parent est un pilote qualifié détenant une licence de pilote de ligne délivrée par Transports Canada.</p>
CALIN ROVINESCU Ontario, Canada (2025)	<p>M. Rovinescu est administrateur de sociétés, investisseur en capital de risque et conseiller principal auprès de plusieurs sociétés. Il est actuellement membre du conseil d'administration de certaines des plus grandes sociétés canadiennes. Il a été président et chef de la direction d'Air Canada de 2009 jusqu'à sa retraite en 2021, menant la transformation d'Air Canada en l'une des plus importantes compagnies aériennes au monde et un champion canadien à l'échelle mondiale, étendant son réseau partout dans le monde et produisant des résultats financiers et un rendement boursier records. De juin 2014 à juin 2015, alors qu'il dirigeait Air Canada, il a été président du conseil de l'Association du transport aérien international (IATA), une association commerciale qui représente actuellement 340 compagnies aériennes, soit plus de 80 % du trafic aérien mondial. De 2012 à 2016, il a également été président du conseil de direction de Star Alliance, l'organisme de contrôle de Star Alliance, le plus important regroupement de transporteurs aériens, qui compte actuellement 25 membres. De 2004 à 2009, il a été cofondateur et directeur principal de Genuity Capital Markets, une banque d'investissement indépendante. Avant l'année 2000, il a été associé-directeur au sein du cabinet d'avocats Stikeman Elliott à Montréal, où il a exercé le droit des sociétés pendant plus de 20 ans.</p> <p>M. Rovinescu est titulaire de baccalauréats en droit de l'Université de Montréal et de l'Université d'Ottawa. Il a été nommé chef de la direction de l'année au Canada par le magazine <i>Financial Post</i> en 2016 et chef de la direction de l'année et stratège de l'année par le magazine « Report on Business Magazine » du <i>Globe and Mail</i> en 2019. M. Rovinescu est membre de l'Ordre du Canada et a été intronisé au Panthéon des hommes d'affaires canadiens en 2021.</p> <p>M. Rovinescu est président du conseil d'administration. À titre de président du conseil, M. Rovinescu assiste aux réunions de tous les comités.</p>

**Nom, lieu de résidence
et année d'entrée en
fonction à titre
d'administrateur**

Fonctions principales

PATRICK M. SHANAHAN
Washington, États-Unis
(2022)

M. Shanahan est président et chef de la direction de Spirit AeroSystems Inc. depuis septembre 2023. Auparavant, il a été le 33^e secrétaire-adjoint à la Défense des États-Unis. Il a également agi à titre de secrétaire par intérim à la Défense des États-Unis (2019). Après s'être joint au département de la Défense (**DoD**), M. Shanahan a aidé à diriger l'élaboration de plusieurs politiques et de stratégies clés du DoD. Auparavant, M. Shanahan a été vice-président principal, Chaîne d'approvisionnement et exploitation (2016 à 2017) chez The Boeing Company. Il a précédemment été vice-président principal responsable des programmes des avions commerciaux (2008 à 2016), gérant les profits et pertes des programmes 737, 747, 767, 777 et 787 et les activités des principales usines de fabrication de Boeing; vice-président et directeur général de la division du 787 Dreamliner (2007 à 2008), dirigeant le programme pendant une période de développement critique; vice-président et directeur général des systèmes de défense antimissiles de Boeing (2004 à 2007), supervisant le système de défense terrestre de mi-parcours, le laser aéroporté et le laser tactique avancé; vice-président et directeur général des systèmes d'aéronefs à voilure tournante (2002 à 2004), chargé de superviser les activités entourant l'Apache, le Chinook et l'Osprey. M. Shanahan a consacré plus de trois décennies à The Boeing Company, qu'il a rejointe en 1986.

M. Shanahan est membre de la National Academy of Engineering des États-Unis, membre de la Royal Aeronautical Society du Royaume-Uni, membre de la Society of Manufacturing Engineers des États-Unis et membre associé de l'American Institute of Aeronautics and Astronautics. Il a été régent à l'Université de Washington pendant plus de cinq ans.

M. Shanahan est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en génie mécanique de l'Université de Washington, ainsi que d'une maîtrise ès sciences et d'une maîtrise en administration des affaires du Massachusetts Institute of Technology.

M. Shanahan est membre du comité des ressources humaines.

LOUIS TÊTU
Québec, Canada
(2025)

Depuis 2025, M. Têtu est président exécutif du conseil d'administration de Coveo Solutions inc., une société de technologie établie à Montréal, dont il a été chef de la direction de 2008 à 2025. Avant Coveo, il a cofondé Taleo Corporation, le principal fournisseur international de logiciels infonuagiques pour la gestion des talents et du capital humain, qui a été inscrite au NASDAQ en 2005 puis acquise en 2012 par Oracle en contrepartie de 1,9 G\$ US. M. Têtu a été chef de la direction et président du conseil de cette entreprise de sa fondation en 1999 jusqu'en 2007. Avant Taleo, M. Têtu a été président de Baan SCS, le groupe de solutions de gestion des chaînes d'approvisionnement de Baan, société internationale de logiciels de gestion intégrée d'entreprises, qui a fait l'acquisition de Groupe Berclain inc., que M. Têtu a cofondé en 1989 et dont il a été président jusqu'en 1996. À l'heure actuelle, M. Têtu siège au conseil d'administration ainsi qu'aux comités des ressources humaines et de la gouvernance d'Alimentation Couche-Tard inc. (Circle K). Auparavant, il a siégé au conseil de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

M. Têtu est diplômé en génie de l'Université Laval, à Québec, et détient une licence de pilote professionnel d'hélicoptère.

M. Têtu est membre du comité d'audit.

MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Outre Marc Parent, président et chef de la direction, les autres membres de la haute direction de la Société sont :

Nom et lieu de résidence	Poste occupé au sein de la Société et antécédents professionnels
ANDREW ARNOVITZ Québec, Canada	Vice-président principal, Relations avec les investisseurs et Gestion du risque d'entreprise depuis août 2021, chez CAE depuis 2001; auparavant, vice-président principal, Stratégie et relations avec les investisseurs.
CARTER COPELAND Géorgie, États-Unis	Chef de la Stratégie et de la Performance depuis juillet 2024, chez CAE depuis 2021; auparavant, vice-président principal, Stratégie mondiale; auparavant, président et cofondateur de Melius Research (2017 à 2021). M. Copeland est analyste financier agréé.
HÉLÈNE V. GAGNON Québec, Canada	Cheffe de la direction du Capital humain et du Développement durable depuis août 2024, chez CAE depuis 2015; auparavant, cheffe de la direction du développement durable et vice-présidente principale, Engagement des parties prenantes; auparavant, vice-présidente, Relations publiques, communications, responsabilité sociale de l'entreprise et programme « Atteindre l'excellence » chez Bombardier Aéronautique (2006 à 2014).
PASCAL GRENIER Québec, Canada	Président de division, Flightscape depuis mai 2024; chez CAE depuis 1996, il a occupé plusieurs fonctions; auparavant, vice-président principal, Solutions de vol et activités mondiales (2021 à 2024), vice-président principal, Exploitation, Technologies et Innovation mondiales (2017 à 2021), vice-président, Ingénierie mondiale (2016 à 2017) et directeur, Services après livraison (2013 à 2016).
MARK HOUNSELL Québec, Canada	Chef des affaires juridiques et de la conformité, et secrétaire, au service de CAE depuis février 2016; auparavant, chef des affaires juridiques et secrétaire général d'Aimia Inc. (2006 à 2016)
NICK LEONTIDIS Québec, Canada	Chef de l'exploitation depuis mai 2024; auparavant, président de groupe, Aviation civile (2013 à 2024), vice-président directeur, Stratégie et développement des affaires (2009 à 2013), vice-président directeur, Ventes, marketing et développement des affaires, Formation et services associés — Civil (2005 à 2009).
CONSTANTINO MALATESTA Québec, Canada	Chef de la direction financière par intérim depuis août 2024, chez CAE depuis 2006; auparavant, chef de la comptabilité et vice-président, Bureau du contrôleur (2016-2024), chef mondial des Finances de la CAE Oxford Aviation Academy (2014-2016), directeur des Finances et contrôleur général adjoint (2011-2013) et chef de service, Normes comptables (2006-2011). M. Malatesta détient le titre de comptable professionnel agréé au Canada et de Certified Public Accountant aux États-Unis.

Au 12 juin 2025, l'ensemble des administrateurs et des membres de la haute direction (20 personnes) avaient la propriété véritable ou exerçaient un contrôle, directement ou indirectement, à l'égard de 652 117 actions ordinaires, soit 0,20 % de cette catégorie d'actions.

8.2 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

Selon l'information qui nous a été fournie, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction de CAE n'est, à la date de la présente notice annuelle, ou n'a été, au cours des dix années précédant cette date, administrateur, chef de la direction ou chef des finances ou, à l'égard de l'alinéa (iii) ci-dessous, membre de la direction d'une société qui, pendant que cette personne exerçait cette fonction :

- i) a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou une ordonnance refusant à la société en question le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières, qui a été en vigueur pendant plus de 30 jours consécutifs;

- ii) a fait l'objet, après que la personne a cessé d'exercer les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances, d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou une ordonnance refusant à la société en question le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières, qui a été en vigueur pendant plus de 30 jours consécutifs par suite d'un événement survenu pendant qu'il exerçait ces fonctions;
- iii) n'a, au cours de l'année suivant la cessation des fonctions de cette personne, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivi par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndicat de faillite nommé pour détenir ses biens.

9. AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de nos actions ordinaires aux États-Unis est Computershare Trust Company, N.A. à ses bureaux principaux à Canton, au Massachusetts et, au Canada, la Société de fiducie Computershare du Canada à ses bureaux principaux situés dans la ville de Toronto, en Ontario.

10. COMITÉ D'AUDIT

10.1 Charte

La charte du comité d'audit de CAE est présentée à l'annexe B.

10.2 Membres

Les membres du comité d'audit de CAE sont Marianne Harrison (présidente), Ayman Antoun, Patrick Decostre, Ian L. Edwards et Louis Têtu. Chacun de ces membres est indépendant et possède des compétences financières.

Marianne Harrison, présidente du comité d'audit, est comptable agréée, possède une vaste expertise financière et cumule de nombreuses années d'expérience dans les postes de direction de diverses institutions financières. Jusqu'à récemment, M^{me} Harrison a été présidente et cheffe de la direction de John Hancock Life Insurance Company. Elle a également été membre de l'équipe de haute direction de la Société Financière Manuvie. Auparavant, elle était présidente et cheffe de la direction de Manuvie Canada, division canadienne de Manuvie, et cheffe des finances de Gestion de patrimoine du Groupe Banque TD. M^{me} Harrison a été élue Fellow, la plus haute distinction de réussite professionnelle accordée par l'Institut des comptables professionnels agréés de l'Ontario.

Ayman Antoun possède une vaste expérience en leadership et en gestion stratégiques acquise au cours de ses 35 années chez IBM, où il a occupé divers postes de direction, notamment celui de président d'IBM Amériques, couvrant les douze principaux secteurs d'activité dans quatorze pays. M. Antoun est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en génie électrique avec mineure en informatique de l'Université de Waterloo.

Ian L. Edwards est président et chef de la direction du Groupe AtkinsRéalis Inc. depuis octobre 2019, alors qu'il occupait le poste de président et chef de la direction par intérim depuis juin 2019. Comptant plus de 30 ans d'expérience dans les projets d'infrastructures et de ressources à l'échelle mondiale, il a dirigé des entreprises en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique. Depuis qu'il s'est joint à AtkinsRéalis en 2014, M. Edwards a occupé plusieurs postes de direction, notamment celui de chef de l'exploitation et de président des infrastructures, où il a supervisé la transformation de l'entreprise et les améliorations opérationnelles. Auparavant, il a occupé des postes de direction au sein du groupe Leighton, où il gérait une entreprise de 20 000 employés œuvrant dans plusieurs secteurs. M. Edwards est titulaire d'un diplôme en génie civil de l'Université Lancashire et est Fellow de l'Institution of Civil Engineers et de la Hong Kong Institution of Engineers.

Patrick Decostre est président et chef de la direction de Boralex Inc. depuis décembre 2020. Il a occupé le poste de vice-président et chef de l'exploitation entre juillet 2019 et novembre 2020. Auparavant, il a passé près de 18 ans à établir pour Boralex des bases solides en Europe, où il a amorcé le développement de l'énergie éolienne et dirigé toutes les activités des filiales

européennes de Boralex. Avant de se joindre à Boralex, M. Decostre a occupé différents postes chez Électricité de France pendant 6 ans. M. Decostre est un ingénieur physicien diplômé de l'École polytechnique de Bruxelles, et titulaire d'un diplôme en administration des affaires de la Solvay Business School de Bruxelles.

Depuis 2025, Louis Têtu est président exécutif du conseil d'administration de Coveo Solutions inc., une société de technologie établie à Montréal, dont il a été chef de la direction de 2008 à 2025. Avant Coveo, il a cofondé Taleo Corporation, le principal fournisseur international de logiciels infonuagiques pour la gestion des talents et du capital humain, qui a été inscrite au NASDAQ en 2005 puis acquise en 2012 par Oracle en contrepartie de 1,9 G\$ US. M. Têtu a été chef de la direction et président du conseil de cette entreprise de sa fondation en 1999 jusqu'en 2007. Avant Taleo, M. Têtu a été président de Baan SCS, le groupe de solutions de gestion des chaînes d'approvisionnement de Baan, société internationale de logiciels de gestion intégrée d'entreprises, qui a fait l'acquisition de Groupe Berclair inc., que M. Têtu a cofondé en 1989 et dont il a été président jusqu'en 1996. À l'heure actuelle, M. Têtu siège au conseil d'administration ainsi qu'aux comités des ressources humaines et de la gouvernance d'Alimentation Couche-Tard inc. (Circle K). Auparavant, il a siégé au conseil de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. M. Têtu est diplômé en génie de l'Université Laval, à Québec.

10.3 Approbation des services

Le comité d'audit est responsable de la nomination et de la rémunération de l'auditeur indépendant de CAE ainsi que du maintien des services de ce dernier et de la supervision de son travail. Le comité d'audit doit préapprouver tous les services liés à l'audit ou les services autres que l'audit effectués par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (**PwC**) ou l'entente relative à ces services doit être conclue conformément aux politiques et procédures établies par le comité. Conformément à ces politiques, le comité d'audit autorise CAE et les membres de son groupe à faire appel chaque année à l'auditeur pour assurer des services fiscaux, des services-conseils financiers ainsi que d'autres services liés à l'audit autorisés, moyennant des honoraires qui ne doivent pas dépasser les montants précisés. Après réflexion, le comité d'audit est arrivé à la conclusion que la prestation de ces services par PwC est compatible avec le maintien de l'indépendance de PwC. La politique du comité d'audit précise aussi les services qu'il est interdit à PwC de fournir à CAE. Afin de soutenir davantage l'indépendance de PwC, le comité d'audit a établi une politique concernant l'embauche par CAE d'associés et d'employés de PwC, anciens et actuels, qui ont travaillé sur le dossier de CAE au cours des dernières années.

Honoraires payés par CAE à PwC pendant l'exercice 2025

Le tableau ci-après indique tous les honoraires versés par CAE et ses filiales à PwC au cours du dernier exercice et de l'exercice précédent, par catégorie de services (description générale seulement).

CATÉGORIE D'HONORAIRES	2025 (en millions de dollars)	2024 (en millions de dollars)
1. Services d'audit	7,5	6,7
2. Services liés à l'audit	0,4	0,6
3. Services fiscaux	0,4	0,4
4. Autres services	0,0	0,0
Total	8,3	7,7

Les honoraires d'audit comprennent les honoraires facturés pour des services professionnels d'audit des états financiers consolidés annuels de CAE et des services qui sont normalement rendus par PwC dans le cadre des dépôts prévus par la loi ou

la réglementation, y compris l'audit des contrôles internes à l'égard de l'information financière exigée par la législation Sarbanes-Oxley.

Les honoraires pour services liés à l'audit comprennent ceux qui sont liés aux travaux exécutés dans le cadre d'acquisitions/dessaisissements, de financements/prospectus, de services de traduction et d'autres services divers liés à la comptabilité de CAE.

Les honoraires pour services fiscaux sont principalement liés à la conformité fiscale, à la planification fiscale et aux conseils fiscaux.

Les autres honoraires correspondent aux honoraires versés pour les services-conseils et services de consultation. Aucun honoraire de ce type n'a été versé dans les deux dernières années.

11. CONTRATS IMPORTANTS

Les contrats suivants sont les seuls contrats importants, autres que ceux conclus dans le cours normal des activités, que la Société a conclus depuis le début de l'exercice 2025, ou avant cette date, mais qui sont toujours en vigueur. Chacun des résumés ci-dessous décrit certaines dispositions importantes du contrat important en question sans être exhaustif, doit être lu conjointement avec le contrat important en question et est présenté sous réserve du texte intégral de ce contrat, dont un exemplaire est disponible sous le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

Convention de droit de nomination

Le 13 février 2025, la Société a conclu une convention de droit de nomination (**convention de droit de nomination**) avec la CDPQ, qui était alors l'un des principaux actionnaires de la Société, dans le cadre du processus de renouvellement du conseil de la Société. La convention de droit de nomination prévoit que tant que la CDPQ et les membres du même groupe qu'elle détiennent au moins 5 % des actions ordinaires de la Société, la CDPQ a le droit de désigner un candidat pour faire partie de la liste des candidats aux postes d'administrateurs proposés par la Société dans les prochaines circulaires de sollicitation de procurations de la direction. La convention de droit de nomination peut être résiliée en tout temps par consentement mutuel de la Société et de la CDPQ, et sera automatiquement résiliée si la CDPQ et les membres du même groupe qu'elle cessent de détenir au moins 5 % des actions ordinaires de la Société.

Dans le cadre de la convention de droit de nomination, la CDPQ a choisi Louis Têtu comme premier candidat au poste d'administrateur. M. Têtu a été nommé au conseil le 14 février 2025.

Entente de coopération et de statu quo

Le 13 février 2025, la Société a conclu une lettre d'entente de coopération et de statu quo (**entente de coopération et de statu quo**) avec Browning West, dans le cadre du processus de renouvellement du conseil de la Société. L'entente de coopération et de statu quo prévoit ce qui suit : (i) des dispositions usuelles de statu quo à compter de la date de l'entente de coopération et de statu quo jusqu'à la date qui tombe trente jours avant la date limite de remise de l'avis pour la présentation de candidats aux postes d'administrateurs en vue de leur élection à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2026 (la **période de coopération**); (ii) la nomination de Calin Rovinescu à titre d'administrateur et de président du conseil et de Peter Lee, de Katherine Lehman et de Louis Têtu à titre d'administrateurs; (iii) l'inclusion de M. Rovinescu, de M^{me} Lehman, de M. Têtu et, à condition que Browning West détienne une position longue nette (telle que définie ci-après) à l'égard d'au moins 2,5 % des actions ordinaires de la Société (le **seuil minimal de propriété**), de M. Lee dans la liste de candidats au conseil d'administration de la direction dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société pour l'assemblée et, si la période de coopération est prolongée conformément aux modalités de l'entente de coopération et de statu quo, pour l'assemblée annuelle des actionnaires de 2026; et (iv) l'engagement de Browning West à exercer, au cours de la période de coopération, les droits de vote rattachés à la totalité des actions ordinaires sur lesquelles elle exerce un contrôle en faveur de l'élection de tous les candidats aux postes d'administrateur recommandés par le conseil et contre l'élection de tout candidat au poste d'administrateur qui n'est pas ainsi recommandé.

Si M. Lee cesse d'exercer ses fonctions d'administrateur au sein du conseil pendant la période de coopération, sauf dans certaines circonstances particulières, et que Browning West atteint alors le seuil minimal de propriété, Browning West aura le droit de désigner une autre personne raisonnablement acceptable pour le conseil d'administration en tant qu'administrateur de remplacement.

Aux fins de l'établissement du seuil minimal de propriété, une **position longue nette** signifie que Browning West est directement ou indirectement propriétaire véritable d'actions ordinaires du capital de la Société qui constituent une position longue nette au sens donné au terme « net long position » dans la règle 14e-4 prise en application de la *Securities Exchange Act of 1934* des États-Unis. Toutefois, les actions (i) pour lesquelles Browning West n'a pas le droit de voter ou de diriger le vote (autrement que parce qu'elles sont dans un compte sur marge), ou (ii) pour lesquelles Browning West a conclu un dérivé ou un autre accord, arrangement, engagement ou une autre entente qui couvre ou transfère, en tout ou en partie, directement ou indirectement, l'une des conséquences économiques de la propriété de ces actions, ne sont pas prises en compte dans la « position longue nette ».

12. INTÉRÊTS DES EXPERTS

L'auditeur de la Société est PricewaterhouseCoopers, s.r.l./s.e.n.c.r.l., un cabinet de comptables professionnels agréés, situé au 1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal, Québec, Canada H3B 4Y1. PwC est indépendant de la Société au sens du Code de déontologie des comptables professionnels agréés (Québec). PwC est un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (**PCAOB**), qui doit être indépendant en ce qui a trait à la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et les règles et règlements applicables de la SEC et du PCAOB.

13. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires, notamment des renseignements sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants, sur les prêts consentis à ces derniers, sur les principaux porteurs de titres de CAE, sur les options d'achat de titres et sur les intérêts des initiés dans des opérations importantes, s'il y a lieu, sont présentés dans la circulaire de sollicitation de procurations en date du 12 juin 2025 relative à l'assemblée générale annuelle extraordinaire des actionnaires de CAE qui se tiendra le 13 août 2025.

Des renseignements financiers supplémentaires, y compris les états financiers audités consolidés comparatifs et le rapport de gestion, sont fournis dans le rapport financier annuel de CAE à l'intention des actionnaires pour l'exercice clos le 31 mars 2025. On peut obtenir un exemplaire de ces documents en s'adressant au vice-président, Relations publiques et communications mondiales ou au chef des affaires juridiques et de la conformité, et secrétaire de CAE, ou bien en visitant le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca ou celui de CAE au www.cae.com.

En outre, CAE remettra à quiconque en fait la demande au vice-président, Relations publiques et communications mondiales ou au chef des affaires juridiques et de la conformité, et secrétaire de CAE, les documents indiqués ci-après :

- a) Lorsque les titres de CAE font l'objet d'un placement conformément à un prospectus simplifié provisoire ou à un prospectus simplifié :
 - i) un exemplaire de la présente notice annuelle ainsi qu'un exemplaire des documents ou des pages pertinentes des documents intégrés par renvoi;
 - ii) un exemplaire des états financiers comparatifs de CAE pour notre dernier exercice complet avec le rapport de l'auditeur y afférent, ainsi qu'un exemplaire des états financiers intermédiaires les plus récents de CAE visant une période postérieure à notre dernier exercice complet;
 - iii) un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations relative à la dernière assemblée annuelle des actionnaires au cours de laquelle les administrateurs ont été élus; et
 - iv) un exemplaire des autres documents qui sont intégrés par renvoi à un prospectus simplifié et qui ne sont pas exigés aux termes des sous-alinéas (i) à (iii) ci-dessus; ou

- b) À tout autre moment, un exemplaire des autres documents mentionnés aux sous-alinéas (i), (ii) et (iii) de l'alinéa a) ci-dessus; cependant, CAE peut exiger le paiement de frais raisonnables si la demande est présentée par une personne ou une société qui n'est pas porteuse de titres de CAE.

GLOSSAIRE

Dans la présente notice annuelle, les termes « nous », « nos », « notre », « nôtre », « Société » et « CAE » signifient CAE inc. et, selon le cas, ses filiales. Les autres termes clés ont le sens qui leur est donné ci-après :

« **\$ US** » signifie dollars américains

« **actions ordinaires** » signifie les actions ordinaires de CAE

« **anciens contrats** » réfère à huit anciens contrats à prix fixe préalablement déterminés, et décrits plus amplement à la section 6.2 « *Défense et Sécurité* » du rapport de gestion figurant dans le rapport financier pour l'exercice clos le 31 mars 2025

« **ARC** » signifie l'Aviation royale canadienne

« **assemblée** » signifie l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de CAE devant être tenue le 13 août 2025

« **Aviation civile** » signifie le secteur Aviation civile de CAE

« **billets** » signifie les billets de premier rang non garantis de série 1 de la Société émis en juin 2023, portant intérêt au taux de 5,541 % par année, payables en versements semestriels égaux jusqu'à l'échéance en juin 2028

« **Browning West** » signifie Browning West, LP

« **CAE Rise^{MC}** » signifie CAE Real-time Insights and Standardized Evaluations, la plateforme d'IA et d'analytique de CAE

« **CDPQ** » signifie la Caisse de dépôt et placement du Québec

« **CNRC** » signifie le Conseil national de recherches du Canada

« **conseil** » signifie le conseil d'administration de CAE inc.

« **convention de droit de nomination** » signifie la convention de droit de nomination conclue entre la Société et la CDPQ en date du 13 février 2025

« **Défense et sécurité** » signifie le secteur Défense et sécurité de CAE

« **DoD** » signifie le département de la Défense des États-Unis

« **DVAR** » signifie les droits à la valeur d'actions liés au rendement

« **DVNR** » signifie les droits à la valeur d'actions de négociation restreinte

« **entente de coopération et de statu quo** » signifie la lettre d'entente de coopération et de statu quo intervenue entre la Société et Browning West en date du 13 février 2025

« **états financiers consolidés** » signifie les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2025 et les notes y afférentes

« **EX2022** » signifie l'exercice 2022, la période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

« **EX2023** » signifie l'exercice 2023, la période allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

« **EX2024** » signifie l'exercice 2024, la période allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

« **EX2025** » signifie l'exercice 2025, la période allant du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

« **GRI** » signifie la Global Reporting Initiative

« **IA** » signifie intelligence artificielle

« **LCSA** » signifie la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*

« **MAA** » signifie mobilité aérienne avancée

« **membres de la haute direction** » signifie les membres de la haute direction de CAE

« **notice annuelle** » signifie la notice annuelle

« **NYSE** » signifie la bourse de New York

« **ODD** » signifie les objectifs de développement durable des Nations Unies

« **OEM** » signifie le fabricant d'équipement d'origine

« **OPRCA** » signifie offre publique de rachat dans le cours normal des activités

« **PCAOB** » signifie le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis)

« **période de coopération** » signifie la période allant de la date de l'entente de coopération et de statu quo jusqu'à la date qui tombe trente jours avant la date limite de remise de l'avis pour la présentation de candidats aux postes d'administrateurs en vue de leur élection à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2026

« **PKP** » signifie les passagers-kilomètres payants

« **position nette longue** » a le sens qui lui est attribué à la section 11

« **PwC** » signifie PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

« **rapport de gestion** » signifie le rapport de gestion de CAE

« **rapport financier annuel** » signifie le rapport financier annuel à l'intention des actionnaires pour l'exercice clos le 31 mars 2025

« **R-D** » signifie recherche et développement

« **RM** » signifie réalité mixte

« **RV** » signifie réalité virtuelle

« **S&P** » signifie S&P Global Ratings

« **Santé** » signifie l'ancien secteur Santé de CAE

« **seuil minimal de propriété** » signifie une position longue nette à l'égard d'au moins 2,5 % des actions ordinaires de la Société

« **SIMCOM** » signifie SIMCOM Aviation Training

« **SkyAlyne** » signifie SkyAlyne Canada Limited Partnership

« **SVT** » signifie l'entraîneur virtuel du soldat (*Soldier Virtual Trainer*)

« **TI** » signifie les technologies de l'information

« **TIC** » signifie tarification interne du carbone

« **TSX** » signifie la Bourse de Toronto

ANNEXE A – EMBLEMES DES SITES IMPORTANTS

Le tableau suivant présente, par secteur d'activité, les emplacements des principales filiales et des sites importants des divisions de CAE à la date de la présente notice annuelle² :

<i>Emplacement</i>	<i>Aviation civile</i>	<i>Défense et sécurité</i>
Canada		
Bagotville, Québec		√
Cold Lake, Alberta		√
Comox, Colombie-Britannique		√
Edmonton, Alberta	√	
Gagetown, Nouveau-Brunswick		√
Greenwood, Nouvelle-Écosse		√
Halifax, Nouvelle-Écosse		√
Mirabel, Québec		√
Montréal, Québec	√	√
Moose Jaw, Saskatchewan		√
North Saanich, Colombie-Britannique		√
Ottawa, Ontario		√
Petawawa, Ontario		√
Saint John's, Terre-Neuve	√	
Toronto, Ontario	√	
Trenton, Ontario		√
Vancouver, Colombie-Britannique	√	
Winnipeg, Manitoba		√
États-Unis		
Adelanto (Gray Butte), Californie		√
Albuquerque, Nouveau-Mexique		√
Altus AFB, Oklahoma		√
Arlington, Texas		√
Avon, Connecticut	√	
Ballston Spa, New York		√
Binghamton, New York		√
Broken Arrow, Oklahoma		√
Cheyenne, Wyoming		√
Chicopee, Massachusetts		√
China Lake, Californie		√
Colorado Springs (Peterson AFB), Colorado		√
Columbus, Ohio		√
Corpus Christi, Texas		√
Creech, Nevada		√

² La liste présente les principaux bureaux de CAE, ses activités, ses centres de formation ainsi que l'emplacement des principales bases militaires où nous fournissons des services de soutien à la formation partout dans le monde. Sont exclus de cette liste les sites comptant un nombre restreint d'employés et les sites où nous exploitons des programmes de sécurité de niveau supérieur.

<i>Emplacement</i>	<i>Aviation civile</i>	<i>Défense et sécurité</i>
Dallas/Fort Worth, Texas	√	√
Dothan, Alabama		√
Duluth, Minnesota		√
Edwards AFB, Californie		√
Eglin AFB, Floride		√
Elmendorf AFB, Alaska		√
Fairchild AFB, Washington		√
Fort Bliss, Texas		√
Fort Carson, Colorado		√
Fort Eustis, Virginie		√
Fort Liberty (Fort Bragg), Caroline du Nord		√
Fort Novosel (Fort Rucker), Alabama		√
Fowler, Colorado		√
Glendale, Arizona		√
Goldsboro, Caroline du Nord		√
Grand Forks, North Dakota		√
Hickam AFB, Hawaii		√
Hill AFB, Utah		√
Hurlburt Field, Floride		√
Holloman, Nouveau-Mexique		√
Honolulu, Hawaii	√	
Irving, Texas	√	
Lackland AFB, Texas		√
Las Vegas, Nevada	√	
Little Rock, Arkansas		√
MacDill AFB, Floride		√
March ARB, Californie		√
Marietta, Géorgie		√
Meridian, Mississippi		√
Mesa, Arizona	√	√
Milwaukee, Wisconsin		√
Minneapolis, Minnesota	√	
Morristown, New Jersey	√	
Nellis AFB, Nevada		√
Oklahoma City, Oklahoma	√	√
Orlando, Floride	√	√
Philadelphie, Pennsylvanie		√
Pittsburgh, Pennsylvanie		√
Phoenix, Arizona	√	
Pueblo, Colorado		√
Savannah, Géorgie	√	
Scott AFB, Illinois		√
Scottsdale, Arizona	√	
Shaw AFB, Caroline du Sud		√
Sheppard AFB, Texas		√
Suffolk, Virginie		√
Swanton, Ohio		√

<i>Emplacement</i>	<i>Aviation civile</i>	<i>Défense et sécurité</i>
Syracuse, New York		√
Tampa, Floride		√
Tinker AFB, Oklahoma		√
Tucson, Arizona		√
Tulsa, Oklahoma		√
Valparaiso, Floride		√
Whiteman AFB, Missouri		√
Wright-Patterson AFB, Ohio		√
<i>Royaume-Uni</i>		
Aberdeen, Royaume-Uni		√
Burgess Hill, Royaume-Uni	√	√
Cornwall, Royaume-Uni		√
Gatwick, Royaume-Uni	√	
Helston, Royaume-Uni		√
Moray, Royaume-Uni		√
Oxford, Royaume-Uni	√	
Shawbury, Royaume-Uni		√
Wallingford, Royaume-Uni		√
Yeovil, Royaume-Uni		√
<i>Reste des Amériques</i>		
Bogota, Colombie	√	
Lima, Pérou	√	
Montevideo, Uruguay	√	
Santiago, Chili	√	
São Paulo, Brésil	√	
Toluca, Mexique	√	
<i>Europe</i>		
Amsterdam, Pays-Bas	√	
Barcelone, Espagne	√	
Bordeaux, France	√	
Brême, Allemagne		√
Bruxelles, Belgique	√	
Büchel, Allemagne		√
Buckeburg, Allemagne		√
Budapest, Hongrie	√	√
Cazaux, France		√
Cognac, France		√
Copenhague, Danemark	√	
Den Helder, Pays-Bas		√
Dublin, Irlande	√	

<i>Emplacement</i>	<i>Aviation civile</i>	<i>Défense et sécurité</i>
Eindhoven, Pays-Bas		√
Francfort, Allemagne	√	
Geilenkirchen, Allemagne		√
Gilze-Rijen, Pays-Bas		√
Ingolstadt, Allemagne		√
Jagel, Allemagne		√
Cracovie, Pologne	√	√
Malaga, Espagne	√	
Madrid, Espagne	√	√
Manching, Allemagne		√
Milan, Italie	√	
Nordholz, Allemagne		√
Oslo, Norvège	√	
Prague, République tchèque	√	
Reykjavik, Islande	√	
Rome, Italie	√	
Sesto Calende, Italie	√	√
Shannon, Irlande	√	
Stockholm, Suède	√	
Stolberg, Allemagne		√
Varese, Italie	√	√
Vienne, Autriche	√	
Varsovie, Pologne		√
Asie		
Abu Dhabi, Émirats arabes unis	√	√
Beijing, Chine	√	
Chongqing, Chine	√	
Bangalore, Inde	√	√
Bandar Seri Begawan, Brunei	√	√
Bangkok, Thaïlande	√	
Doha, Qatar	√	√
Dubaï, Émirats arabes unis	√	√
Gondia, Inde	√	
Ho Chi Minh, Vietnam	√	
Hong Kong, Hong Kong	√	
Jakarta, Indonésie	√	
Kuala Lumpur, Malaisie	√	
Manille/Clark, Philippines	√	
New Delhi, Inde	√	
Pune, Inde	√	
Riyad, Arabie Saoudite		√
Séoul, Corée du Sud	√	
Shanghai, Chine	√	
Singapour, Singapour	√	√
Tokyo, Japon	√	

<i>Emplacement</i>	<i>Aviation civile</i>	<i>Défense et sécurité</i>
<i>Océanie et Afrique</i>		
Amberley, Australie		√
Auckland, Nouvelle-Zélande	√	√
Brisbane, Australie		√
Homebush, Australie (Sydney)		√
Johannesburg, Afrique du Sud	√	
Kingsford, Australie		√
Melbourne, Australie	√	
Nowra Hill, Australie		√
Oakey, Australie		√
Perth, Australie	√	√
Richmond, Australie		√
St Peters, Australie (Sydney)	√	

ANNEXE B – CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT

CAE INC.

COMPOSITION ET RESPONSABILITÉS DU

COMITÉ D'AUDIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

- 1.1 Le comité d'audit (le « comité ») relève du conseil d'administration.
- 1.2 Le comité se compose de trois à sept administrateurs (dont l'un agit à titre de président). Tous les membres du comité doivent être des administrateurs indépendants. Le conseil d'administration détermine si les membres du comité sont indépendants en fonction des lois, règlements et autres exigences et lignes directrices réglementaires applicables. Chaque membre doit réaffirmer annuellement son indépendance face à CAE inc. (« CAE » ou la « Société »), conformément aux normes d'indépendance fixées par les organismes de réglementation, les bourses et les autres lois, règlements et exigences applicables. Chaque membre doit être en mesure de lire et de comprendre les états financiers (état de la situation financière, état des résultats, état des flux de trésorerie) qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, à celles dont on peut raisonnablement croire qu'elles seront soulevées lors de la lecture des états financiers consolidés de CAE, ou doit être en mesure de les lire et de les comprendre dans un délai raisonnable après son entrée au comité. Au moins un membre doit pouvoir être considéré comme « expert financier » (au sens de la réglementation applicable) du fait qu'il a occupé un emploi en finance, en comptabilité ou dans tout autre domaine lui donnant une expertise financière. La composition du comité, y compris les compétences de ses membres, doit être conforme aux exigences des organismes de réglementation, des bourses et des autres lois, règlements et exigences applicables, dans leur version éventuellement modifiée.
- 1.3 Le président et les membres du comité sont élus annuellement par le conseil d'administration sur la recommandation du comité de gouvernance et du président du conseil d'administration. Si le président du comité désigné n'est pas en mesure de participer à une réunion du comité, les membres présents élisent un remplaçant qui présidera la réunion.
- 1.4 Le quorum est constitué par une majorité des membres du comité.
- 1.5 Le comité se doit de travailler en étroite collaboration avec les dirigeants et les employés de CAE, ses auditeurs et/ou ses autres conseillers compétents et disposer de l'accès à l'information que le comité juge nécessaire ou utile pour s'acquitter des tâches et des responsabilités qui lui ont été attribuées par le conseil d'administration et ci-après décrites.

2. EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

- 2.1 Examiner les états financiers annuels consolidés et audités et faire des recommandations particulières au conseil d'administration. Dans le cadre de ce processus, le comité doit :
- a) examiner la pertinence des états financiers consolidés et de tout changement apporté aux principes et pratiques comptables sous-jacents;
 - b) examiner la pertinence des évaluations, des décisions et du niveau de prudence exercé dans les choix comptables;
 - c) examiner trimestriellement les risques informatiques, de cybersécurité et d'intelligence artificielle et les éléments ayant une incidence sur les contrôles;
 - d) examiner annuellement, de concert avec la direction et les auditeurs internes et externes la stratégie de détermination, d'évaluation et d'atténuation des risques financiers, ainsi que les données sur

l'évaluation des risques intégrée dans le cycle de planification des audits annuels et les mises à jour trimestrielles ultérieures du chef de la direction financière en cas de changements importants apportés à l'évaluation des risques financiers;

- e) surveiller l'examen effectué par le service d'audit interne de l'existence et de l'efficacité du cadre stratégique de gestion des risques de l'entreprise de CAE;
- f) examiner annuellement les états financiers audités et les rapports d'évaluation actuarielle pour le régime de retraite complémentaire, le régime de retraite des hauts dirigeants désignés, le régime de retraite des employés, le régime de retraite des employés de CAE MAT Inc. et tout autre régime de retraite important au Canada;
- g) examiner annuellement les états financiers audités pour les régimes d'épargne-retraite 401(K) en vigueur aux États-Unis ainsi que d'autres régimes de retraite américains importants de la Société et de ses filiales; et
- h) recevoir le résumé des rapports actuariels annuels portant sur les régimes de retraite à prestations définies à des fins d'information compte tenu de sa nature financière.

3. MISSION DE L'AUDITEUR EXTERNE

3.1 Recommander au conseil d'administration la nomination des auditeurs externes indépendants.

3.2 Examiner et approuver la lettre de mission. Dans le cadre de cet examen, le comité revoit et recommande au conseil d'administration, aux fins d'approbation, les honoraires des auditeurs pour leur travail d'audit annuel. Le comité se doit de faire ce qui suit :

- a) superviser le travail fait par les auditeurs de la Société dans le cadre de la publication du rapport d'audit annuel et des rapports d'examen trimestriels;
- b) approuver la mission des auditeurs externes pour les besoins de l'audit, de tout service lié à l'audit, de tout conseil relatif à la fiscalité et de tout autre service autorisé et il doit également approuver les honoraires pour de tels services. Déterminer l'enveloppe pour les services préapprouvés des auditeurs quant au type de travail et au seuil monétaire. Approuver de façon ponctuelle les services qui n'entrent pas dans la catégorie des services préapprouvés, le cas échéant;
- c) réception des auditeurs externes, au moins une fois par année, d'un rapport écrit décrivant toutes les relations entre les auditeurs et CAE susceptibles d'influer sur l'objectivité et l'indépendance des auditeurs;
- d) examiner avec le conseil d'administration, chaque année, l'indépendance des auditeurs externes et soit confirmer au conseil d'administration l'indépendance de ces derniers, soit recommander au conseil d'administration de prendre les mesures appropriées pour s'assurer de leur indépendance; et
- e) examiner périodiquement (au moins tous les deux ans) et approuver les politiques de CAE en ce qui a trait à l'embauche d'anciens ou actuels associés et employés d'anciens ou actuels auditeurs externes de CAE.

4. EXAMEN ET DISCUSSION AVEC LES AUDITEURS EXTERNES

4.1 Examiner, avec les auditeurs externes et la direction, les plans et objectifs annuels d'audit externe, y compris les objectifs, la portée, les risques, l'échéancier, l'importance relative et les honoraires de l'audit.

4.2 Demander et examiner un rapport annuel rédigé par les auditeurs externes, faisant état de toute recommandation visant à améliorer les contrôles internes sur les procédures de communication de l'information et répertoriant les mesures prises par la direction pour suivre ces recommandations.

4.3 En ce qui concerne les procédures de contrôle de qualité interne des auditeurs, examiner, s'il y a lieu, les questions importantes soulevées par la plus récente révision de contrôle de qualité interne effectuée par

les auditeurs ou soulevées par toute demande ou enquête de la part des autorités gouvernementales ou professionnelles, au cours des cinq années précédentes, à propos d'un ou de plusieurs audits effectués par les auditeurs, et faisant état des mesures prises pour apporter des réponses à ces questions.

- 4.4 Discuter en temps opportun avec les auditeurs externes (i) des politiques et pratiques comptables essentielles, y compris les futures réglementations et normes comptables, (ii) des autres façons de traiter l'information financière conformément aux principes comptables généralement reconnus quant aux éléments importants ayant fait l'objet de discussions avec la direction, de leurs ramifications et du traitement privilégié par les auditeurs externes, et (iii) des autres échanges écrits importants entre les auditeurs externes et la direction, y compris la lettre et le tableau de la direction portant sur les différences non ajustées.
- 4.5 Rencontrer les auditeurs externes afin d'examiner les états financiers annuels consolidés audités et les états financiers trimestriels consolidés, y compris les déclarations dans le rapport de gestion, et d'en discuter.
- 4.6 Rencontrer les auditeurs externes séparément tous les trimestres (y compris l'associé responsable de la mission).
- 4.7 Poser des questions précises et spécifiques sur le travail fait par les auditeurs externes en ce qui concerne ce qui suit :
 - a) le travail des dirigeants chargés de l'établissement des états financiers consolidés;
 - b) toute restriction sur l'étendue du travail d'audit;
 - c) le niveau de collaboration à l'audit;
 - d) l'efficacité du travail d'audit interne;
 - e) toute divergence d'opinions ou tout conflit important non résolu entre la direction et les auditeurs externes;
 - f) toute transaction ou activité pouvant être illégale ou contraire à l'éthique; et
 - g) l'indépendance des auditeurs externes, y compris la nature et les honoraires pour services non liés à l'audit rendus par la firme d'audit externe et les membres de son groupe.
- 4.8 Procéder à des évaluations et fournir régulièrement de la rétroaction aux auditeurs externes.
- 4.9 Effectuer une évaluation annuelle de la performance des auditeurs externes.

5. EXAMEN ET DISCUSSION AVEC LES AUDITEURS INTERNES

- 5.1 Examiner et approuver le plan d'audit interne annuel, y compris l'évaluation du risque de l'audit, les activités planifiées, le niveau et la nature de l'information présentée, les ressources/l'organisation d'audit et tout changement important au cours de l'année.
- 5.2 Examiner le budget annuel du service d'audit interne.
- 5.3 Examiner périodiquement la pertinence et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, notamment financière, de la Société, y compris tout problème ou changement important touchant les contrôles internes.
- 5.4 Fixer et communiquer des attentes élevées au directeur de l'audit interne et lui donner, ainsi qu'à son service, la responsabilité de les satisfaire. Offrir des conseils sur les lacunes administratives déjà signalées et faire le suivi des recommandations et de leur mise en application.
- 5.5 Rencontrer séparément et périodiquement le directeur de l'audit interne.

- 5.6 Poser des questions précises et spécifiques sur le travail fait par les auditeurs internes en ce qui concerne ce qui suit :
- a) toute recommandation importante visant à améliorer les contrôles internes des finances, de l'exploitation et de la conformité, et les mesures prises par la direction pour suivre ces recommandations;
 - b) le degré d'indépendance de l'audit interne; et
 - c) tout désaccord important avec la direction sur la portée de la mission ou les obstacles rencontrés dans son exécution.
- 5.7 Parallèlement à l'examen du plan d'audit interne annuel, discuter des objectifs, évaluer le rendement et examiner la rémunération du directeur de l'audit interne.
- 5.8 Superviser au moins une fois tous les cinq ans un examen externe de la fonction d'audit interne et un programme annuel d'auto-évaluation de la qualité interne de la fonction.
- 6. EXAMEN ET DISCUSSION AVEC LA DIRECTION**
- 6.1 Examiner et évaluer la pertinence et la qualité de l'organisation, de la dotation en personnel et de la planification de la relève pour les responsabilités en matière de comptabilité et de finance (y compris l'audit interne).
- 6.2 Examiner les analyses faites par la direction établissant les questions importantes en matière d'information financière et les hypothèses retenues par la direction dans l'établissement des états financiers consolidés, y compris les analyses de l'effet sur les états financiers consolidés de méthodes de rechange conformes aux PCGR. Cet examen doit également comprendre ce qui suit :
- a) l'examen avec la direction de l'incidence des initiatives réglementaires et comptables, ainsi que des structures hors bilan, sur les états financiers consolidés de la Société; et
 - b) l'examen et l'approbation de toutes les transactions avec des parties liées et les situations dans lesquelles une partie liée a un intérêt important dans une transaction impliquant CAE. Il est entendu que les « parties liées » comprennent (i) les administrateurs et dirigeants de CAE, (ii) les personnes ou les organisations avec lesquelles un administrateur ou un dirigeant de CAE a un conflit d'intérêts potentiel, réel ou perçu, conformément à la politique de CAE sur les conflits d'intérêts, et (iii) toute personne qui détient en propriété effective plus de 10% des actions ordinaires de CAE.
- 6.3 Discuter avec la direction des états financiers audités consolidés annuels, des états financiers trimestriels consolidés et de l'auditeur indépendant, y compris de l'information communiquée par CAE dans le rapport de gestion.
- 6.4 Examiner trimestriellement avec la direction la mesure des indicateurs de qualité de l'audit et évaluer la pertinence de l'utilité des indicateurs établis.
- 6.5 Examiner et assumer la responsabilité d'une surveillance précise des éléments de CAE suivants :
- a) le cadre stratégique de gestion des risques de l'entreprise;
 - b) les activités de gestion des risques pour l'intégration des fusions et acquisitions et exécution du programme;
 - c) la couverture d'assurance globale (y compris le régime d'assurance des administrateurs et dirigeants).
- 6.6 Examiner au moins une fois par année avec la direction :
- a) la pertinence et l'efficacité de la structure du capital et de la trésorerie; et
 - b) la conformité fiscale.

- 6.7 Superviser la mise en place et le maintien par la direction d'un système de processus et de contrôles visant à garantir l'intégrité, l'exactitude et la fiabilité des informations de développement durable à inclure dans les rapports financiers.

7. EXAMEN ET DISCUSSION AVEC LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

- 7.1 Sur demande, fournir du soutien au comité des ressources humaines (« comité des RH ») du conseil d'administration à propos des mesures d'intéressement de la direction et des questions connexes (y compris la rémunération et l'utilisation adéquate des actifs de l'entreprise).
- 7.2 Apporter son soutien au comité des RH pour l'évaluation de la structure incitative afin de déterminer si celle-ci contribue à augmenter la fraude ou les autres risques.

8. EXAMEN DES DOCUMENTS D'INFORMATION PUBLICS

- 8.1 Examiner tous les documents publics importants liés au rendement financier de CAE, à sa situation financière ou aux analyses qui s'y rapportent, y compris les états financiers consolidés, le rapport de gestion, et les communiqués sur les résultats annuels et intermédiaires, avant leur publication.
- 8.2 Examiner et contrôler les pratiques et méthodes adoptées par la Société pour assurer leur conformité aux exigences des bourses, lois, règlements et autres règles applicables, et s'il y a lieu, faire des recommandations ou présenter des rapports à ce sujet au conseil d'administration.
- 8.3 Commenter l'information financière et les projections sur le bénéfice de CAE communiquées aux analystes et agences de notation.
- 8.4 Examiner les questions importantes concernant les principes comptables et la présentation des rapports financiers, y compris les changements importants aux principes comptables à respecter dans l'établissement des comptes de la Société et de ses filiales, ou dans leur application; les questions importantes portant sur les contrôles internes de la Société et toute mesure d'audit particulière adoptée en raison de lacunes importantes dans le contrôle.
- 8.5 Établir/examiner les rapports du comité que les autorités compétentes en valeurs mobilières peuvent exiger d'inclure dans la circulaire de sollicitation de procurations, la notice annuelle et les autres documents d'information de la Société.
- 8.6 Examiner et approuver les méthodes définies dans la Politique de divulgation de la Société et vérifier annuellement que des méthodes adéquates sont en place pour l'examen de la divulgation de l'information financière issue des états financiers consolidés.

9. QUESTIONS JURIDIQUES ET DE CONFORMITÉ

- 9.1 Examiner, avec le chef des affaires juridiques et de la conformité, et secrétaire de la Société, les questions juridiques et de conformité qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

10. TRAITEMENT DES PLAINTES

- 10.1 Maintenir des procédures de réception, de conservation et de traitement des plaintes reçues par la Société en matière de comptabilité, de contrôles comptables internes et de pratiques d'audit, et de signalement anonyme et confidentiel, par les employés, des pratiques comptables ou d'audit discutables.

11. EXAMEN ANNUEL

- 11.1 Examiner et évaluer annuellement la pertinence du mandat du comité, en rendre compte au conseil d'administration et soumettre à son approbation toute proposition de changement.
- 11.2 Effectuer une évaluation annuelle du rendement du comité et en rendre compte au président du comité de gouvernance du conseil d'administration de CAE.

12. ORIENTATION ET FORMATION CONTINUE

12.1 Au besoin, trouver des lectures portant sur les comités d'audit et participer à des activités sur le sujet.

13. AUTRES RESPONSABILITÉS

13.1 Le conseil d'administration peut confier à l'occasion au comité l'étude de toute autre question concernant les affaires financières ou la gestion des risques de la Société, selon ce qu'il juge à propos.

14. RÉUNIONS

14.1 Le comité se réunit aux moments que lui-même ou le conseil d'administration juge opportuns et rend régulièrement compte au conseil d'administration.

15. RECOURS À DES EXPERTS-CONSEILS

15.1 Le comité a l'autorisation de faire appel à des consultants indépendants ou à d'autres conseillers, selon ses besoins, pour mener à bien ses fonctions. La Société assurera le financement nécessaire déterminé par le comité pour l'obtention de tels services.

Dernière mise à jour le 13 février 2025